

# Echos

de la Compagnie



RENCONTRE DES VISITATRICES

**BULLETIN BIMESTRIEL DES FILLES DE LA CHARITÉ  
DE SAINT VINCENT DE PAUL**

Abonnement : 45 € par an

**140, rue du Bac - 75007 Paris**

ISSN : 0397-000  
Directeur : Sœur Prévost

Imp. Chauveau - Indica  
2, rue du 19 Mars 1962 - 28630 Le Coudray  
Dépôt légal : septembre 2018

JUILLET  
AOÛT  
2018  
N°4



50<sup>e</sup> anniversaire de la mort  
de Mère Guillemin



## Sommaire

---

## Vie spirituelle

---

- 194 Lettre du 15 août 2018  
Sœur Kathleen Appler, Supérieure générale

« Cette tradition, si chère à la Compagnie,  
de célébrer la fête de sa Supérieure  
au jour même où l'Église célèbre  
celle de la Reine du Ciel,  
est une affirmation chaque année répétée  
de sa totale appartenance  
à Celle qui est son Unique Mère.  
Elle doit être aussi,  
pour chacune d'entre nous,  
le motif de se demander si nous remplissons  
bien, à l'égard de cette divine Mère,  
les devoirs de louange et d'amour  
que nous avons à lui rendre comme à la Mère  
de notre Dieu et à notre vraie Supérieure »

Mère Suzanne Guillemin - 15 août 1962



## **Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices**

---

- 197 Ouverture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices  
Sœur Kathleen Appler, Supérieure générale
- 205 Discerner et accompagner  
Père Henri Aubert, sj
- 219 L'élan missionnaire, la mission Ad Gentes  
Père Tomaž Mavric, Supérieur général
- 226 Promouvoir la culture de la rencontre  
Cardinal Luis Antonio Tagle, Archevêque de Manille
- 237 Réflexion sur la gestion des biens dans un Institut de vie consacrée  
et dans une Société de vie apostolique en droit canonique  
Frère Jean-Paul Marsaud, Fils de la Charité
- 267 Clôture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices  
Sœur Kathleen Appler, Supérieure générale





Vie  
Spirituelle

SŒUR K. APPLER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

## Lettre du 15 août 2018

*« Nous te saluons, ô toi Notre Dame,  
Marie, Vierge Sainte que drape le soleil,  
Couronnée d'étoiles, la lune est sous tes pas,  
en toi nous est donnée l'aurore du salut ».*

Chères Sœurs,

*La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit toujours  
avec nous !*

En ce jour où nous fêtons l'Assomption de la Vierge Marie, les paroles de ce chant qui s'inspire de l'Apocalypse me viennent spontanément sur les lèvres. Elles seront reprises par les milliers de pèlerins qui vont venir à la Chapelle et dans d'autres sanctuaires à travers le monde, *saluer Marie, Vierge Sainte, Notre Dame.*

Unie à vous dans la contemplation de Notre Dame de la Médaille Miraculeuse, je viens souhaiter à chacune une très bonne fête de l'Assomption de la Vierge Marie. Je tiens également à vous remercier pour vos nombreux messages reçus à l'occasion de ce 15 août. C'est toujours avec beaucoup de joie que je les lis et c'est avec le cœur plein de reconnaissance que je fais monter mon action de grâce vers le Seigneur pour toutes les merveilles qu'il réalise à travers vous. Merci pour le partage de votre vie et de votre service auprès des plus démunis.





Je vous invite aujourd'hui à méditer sur la richesse de cette fête et sur les perspectives d'espérance qu'elle nous ouvre. Notre monde, les personnes que nous rencontrons en ont tant besoin. *En Marie, nous est donnée l'aurore du salut.*

Permettez-moi de reprendre les mots du Pape François, lors de l'Angélus du 15 août 2017, qui expriment bien ma pensée en ce jour. Il disait : « *En célébrant la Très Sainte Vierge Marie montée au Ciel, nous voudrions qu'encore une fois, elle nous apporte, à nous, à nos familles, à nos communautés, ce don immense, cette grâce unique que nous devons toujours demander en premier et au-dessus de toutes les autres grâces qui nous tiennent également à cœur : la grâce qu'est Jésus Christ ! En apportant Jésus, la Vierge nous apporte à nous aussi une joie nouvelle, pleine de signification; elle nous apporte une nouvelle capacité de traverser avec foi les moments les plus douloureux et les plus difficiles ; elle nous apporte la capacité de la miséricorde, de nous pardonner, de nous comprendre, de nous soutenir les uns les autres* ».

Vos lettres et vos messages ne manquent pas d'exemples concrets de ces moments douloureux que vous vivez dans vos Communautés, en communion avec les plus pauvres dans de nombreux pays, en raison de tensions et de conflits, de catastrophes naturelles, de situations politiques et sociales qui génèrent de la violence et une aggravation de la misère. Oui que la Bienheureuse

Vierge Marie vous obtienne une nouvelle capacité de traverser ces moments difficiles avec foi et de faire naître l'espérance avec la confiance en sa présence maternelle, au cœur de ces situations critiques ! Avec gratitude, je continue de prier pour vous toutes qui êtes confrontées à ces situations de grande détresse et qui essaient de relever les défis liés à la migration et à la traite des humains. Rendons également grâce à Dieu pour les chemins de paix et de réconciliation qui semblent s'ouvrir dans quelques pays et pour l'espérance qu'ils suscitent dans le cœur de leurs habitants.

Lors de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices, toutes, nous avons fait l'expérience de la présence de la Vierge Marie et de sa puissante intercession qui nous a obtenu de nombreuses grâces de son Fils pour regarder, à la fois avec confiance et réalisme, la Compagnie aujourd'hui et commencer à tracer des sillons d'espérance pour demain, à travers la préparation lointaine des prochaines Assemblées. Je sais que les





### Lettre du 15 août 2018

Visitatrices ont déjà eu l'occasion de partager avec vous un peu de ce qu'elles y ont vécu.

Un autre signe d'espérance... Après un temps de cheminement dans la prière et avec la participation active des Sœurs des Provinces de Naples et de San Vincenzo-Italia, le 18 juillet, j'ai eu la joie d'officialiser la création de la nouvelle Province San Vincenzo-Italia, dans un climat de communion fraternelle, sous le regard bienveillant de Marie en ce jour anniversaire de sa première apparition à Sainte Catherine Labouré. Aussi, confions-lui tout particulièrement les Sœurs de cette nouvelle Province et prions-la pour toutes les Provinces qui vivent en ce moment un processus de reconfiguration.

Enfin, je vous invite à porter dans votre prière les deux prochains événements de la Famille vincentienne : le festival du film vincentien « Trouver Vincent 400 » qui aura lieu du 18 au 21 octobre 2018 à Castel Gandolfo et la conférence internationale de l'Alliance Famvin avec les personnes sans abri, qui se déroulera du 26 au 28 novembre 2018 à Rome et réunira une centaine de participants de tous pays.

Pour terminer, je cite encore les paroles du Pape François le 15 août dernier : « *Marie est un modèle de vertu et de foi. En la contemplant aujourd'hui montée au Ciel, lors de l'accomplissement final de son itinéraire terrestre, nous la remercions parce qu'elle nous précède toujours dans le pèlerinage de la vie et de la foi – c'est la première disciple. Et nous lui demandons de nous garder et de nous soutenir ; que nous puissions avoir une foi forte, joyeuse et miséricordieuse ; qu'elle nous aide à être saints, pour la rencontrer, un jour, au Paradis* ». C'est ce que je nous souhaite à chacune.

Affectueusement unie à vous dans la prière,

Sœur Kathleen APPLER  
*Fille de la Charité*





SŒUR K. APPLER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

## Ouverture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices

le 14 mai 2018

Bonjour, mes Sœurs, bonjour Père Bernard. C'est une joie d'ouvrir de manière formelle cette rencontre. Vous êtes venues des cinquante et une Provinces et de la Région d'Albanie afin de participer à cette Rencontre Inter-Assemblées. Mes rendez-vous avec chacune de vous mettent en évidence que l'Esprit Saint vous a comblées de grâces pendant cette retraite, que le Père Bernard a préparée si soigneusement. Je profite de cette occasion pour le remercier de tout ce qu'il nous a déjà offert et de son accompagnement, son soutien par la prière dans les jours à venir.

Je saisis également l'occasion pour remercier les membres de la commission de préparation qui ont tant contribué à l'organisation de cette rencontre : les Conseillères générales, Sœur Françoise Petit et Sœur Iliana Suarez ; les Visitatrices, Sœur Mary Ann Evidente (de la Province St. Louise de Marillac – Asia) et Sœur Aleksandra Wydra (de la Province de Cameroun) ; et Sœur Micheline Tremblay, Sœur de Sainte-Croix, notre facilitatrice.

De même, je remercie les Conseillères générales qui coordonnent la liturgie, Sœur Hanna Cybula et Sœur Maria Teresa Mueda ; Sœur Marie Odile Herbet, Secrétaire générale et la secrétaire de cette rencontre ; nos Sœurs traductrices ; et nos Sœurs à la Régie.



Ouverture  
de la  
Rencontre





## *Ouverture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices*

Je suis redevable à chacune des Conseillères générales et à toutes les Sœurs de la Maison-Mère qui nous ont déjà tant rendu service et continueront à être « aux petits soins » pour nous. Merci à toutes et à chacune.

Et vous, mes Sœurs, vous êtes venues de tous les continents. Pour certaines, c'est votre première expérience d'un groupe international de responsables à cette échelle ; d'autres ont déjà vécu des rencontres semblables. Vingt-huit d'entre vous étaient présentes avec nous à l'Assemblée générale de 2015, soit en tant que Visitatrice, soit déléguée, vous étiez vingt à la session pour les Visitatrices nouvellement désignées, en février 2017. D'autres ont fait moins d'un an de mandat de Visitatrice. Plusieurs ont été installées très récemment. En effet, Sœur Delia Cabrera Godoy, de la Province d'Amérique centrale, vient d'être installée le 11 avril. Je vous suis reconnaissante de votre accueil généreux lors de votre désignation par le Conseil général pour servir votre Province en tant que Visitatrice. Je prie pour vous chaque jour !

C'est une grâce que de se rassembler durant le Temps pascal. La jubilation et les « Alléluia » ainsi que la conviction de l'amour inconditionnel de Dieu pour nous caractérisent ce temps.

L'Évangile que nous venons d'entendre parle directement de l'amour de Jésus et de son désir que ceux qu'il a choisis demeurent dans son amour et le partagent avec les autres. Il les appelle ses amis choisis. Il leur confie sa mission et les établit afin d'aller et porter du fruit.

Prenons un moment pour réfléchir sur un groupe particulier d'amis de Jésus, à savoir les femmes qui sont allées au tombeau le matin de Pâques pour embaumer le corps de Jésus. Je crois que c'est leur relation avec le Christ – leur amour pour lui – approfondi au cours des années de son ministère public, qui a conduit les femmes à manifester leur respect envers lui. Suite à la déception écrasante et à la douleur d'assister à la souffrance et à la mort de leur Maître et Ami bien-aimé, les femmes sont parties avec audace de grand matin vers Jésus. Malgré leurs questions et leur peur, elles ont cherché avec témérité à rejoindre le Seigneur qu'elles aimaient afin de l'ensevelir dignement. Elles ne savaient pas ce qu'elles allaient trouver au tombeau. Surmonteront-elles les obstacles éventuels ? Très concrètement, trouveront-elles un moyen de rouler la pierre à l'entrée du tombeau ?







Quelqu'un acceptera-t-il de les aider ? Les femmes avançaient avec détermination et avec espérance. Vous savez bien ce qui s'est passé : un ange leur annonce la résurrection que les apparitions de Jésus confirmeront. La joie suscitée de ces amies de Jésus dépasse les mots bien qu'Alléluia veuille traduire l'émotion !

Prenez un moment avec moi pour entrer dans l'expérience de ces femmes... Méditez le don de la présence de Dieu dans leur vie et de l'amour partagé avec le Christ. Mettez-vous en présence de ces femmes. Emerveillez-vous, contemplez et, dans le calme de votre cœur, écoutez le murmure par lequel Dieu vous parle (cf. 1 R 19, 12). Qu'ont ressenti ces femmes pendant l'approfondissement de leur relation avec Jésus qui annonçait le Royaume de Dieu ? Qu'ont-elles ressenti lorsque qu'elles ont été témoins de sa passion et de sa mort ? ... en route au tombeau ? ... dans leur observation éveillée au tombeau ? ... au départ du tombeau pour se mettre à la mission de l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus ? Revivez tout cela avec elles...

Continuons à accompagner ces femmes dans leur audace et leur courage... Souvenez-vous que ces femmes viennent de vivre des jours de souffrance et d'insécurité. Le questionnement et la méfiance régnaient à Jérusalem. Cependant, les femmes sont sorties au petit matin trouver leur Seigneur et lui offrir leur attention respectueuse. Elles l'aimaient et souhaitaient manifester concrètement cet amour. Fortes de leur relation à Jésus, rien ne les détournera de leur désir de s'approcher de lui ni, face à une réalité différente, de la réalisation de leur mission joyeuse. Elles ont choisi d'ouvrir leur cœur dans la foi et se sont totalement données.

Deux mille ans plus tard, le Seigneur nous appelle à agir de manière semblable. Je suis sûre que nous aussi, nous voulons accueillir le don de l'amour du Christ. Pour cela, nous devons être solidement enracinées en notre Dieu qui nous aime et nous soutient. Le Seigneur nous pousse à être audacieuses et ouvertes, et non pas hésitantes ou craintives, devant les défis et les possibilités de nos jours. Le Pape François nous rappelle si souvent que nous ne devons pas rester enfermées sur nous-mêmes. Mais plutôt, à l'exemple de ces femmes de l'Écriture, nous devons rester éveillées et actives et ne pas fuir ce que nous ne comprenons pas ou ce qui nous met mal à l'aise. Il est important d'ouvrir nos yeux aux possibilités qui se présentent à nous. Comme le Saint-Père nous le conseille dans sa dernière exhortation





## Ouverture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices

apostolique, *Gaudete et Exultate* : « [Le saint n'a] pas un esprit inhibé, triste, aigri, mélancolique... Le saint... éclaire les autres avec un esprit positif et rempli d'espérance... Si nous laissons le Seigneur nous sortir de notre carapace et nous changer la vie, alors nous pourrions réaliser ce que demandait saint Paul : "Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur, je le dis encore, réjouissez-vous" » (GE n° 122). Je suis convaincue que le fait de permettre que nos questions nous guident, de même que les questions ont conduit les femmes au tombeau, cela favorisera notre réponse radicale de Filles de la Charité.

Vivre notre responsabilité d'amies de Jésus exige de l'audace dans notre mission. Vous et moi, nous sommes invitées à sortir de notre confort. Il nous faut laisser la peur et l'indifférence qui pourraient nous retenir. Nous avons besoin de découvrir de jour en jour l'amour que Jésus nous offre et veut que nous transmettions. Nous devons chercher à rencontrer Jésus personnellement et communautairement. Nous devons demander son aide pour relever les défis d'aujourd'hui. Fortifiées par sa présence et son aide, nous pouvons discerner avec créativité ce qui est le mieux pour le bien des pauvres. Il nous faut accepter qu'il est peu probable de trouver les solutions faciles aux questions auxquelles nous devons faire face. Toutefois, comme nous le rappelle notre Document Inter-Assemblées : « *aujourd'hui encore, nous sommes appelées à vivre l'Évangile d'une manière radicale, dans le monde, à la manière de saint Vincent et de sainte Louise* » (DIA, p. 5). Puisse dans notre relation avec Jésus et dans son amitié. Nous pouvons avoir cette certitude que nos rencontres avec lui nous guideront et nous soutiendront, tout comme les femmes qui se sont rendues au tombeau.

Cela exige de vivre nos vertus propres d'humilité, de simplicité et de charité, ici et maintenant. Chacune de nous est appelée à l'authenticité, à la transparence, à l'aveu de nos forces et à la reconnaissance de nos limites. Nous devons reconnaître que nous avons beaucoup à donner aux autres et à recevoir d'eux. Il nous faut vivre la conversion continue. Nous devons pouvoir demander pardon et pardonner. Entrer dans l'amour du Christ, à l'exemple des femmes disciples, demande d'accueillir notre vulnérabilité et notre impuissance pour permettre au Seigneur d'être au centre de notre vie. En définitive, tout est entre ses mains. La vie de sainte Louise témoigne de son assimilation de cette vérité. Comme elle, nous avons besoin d'être des femmes de prière profonde en relation étroite avec Dieu.





Au commencement de cette rencontre, nous pouvons compter sur sainte Louise et sur les femmes disciples pour nous enseigner tout cela et davantage ! Ces femmes savaient « demeurer avec » Jésus, faire confiance à son amour, poser des questions difficiles et ne pas perdre foi ni espérance. Elles ont ouvert leur cœur à Jésus et ont reçu son amour en retour. Les femmes avaient le courage de se mettre en route à l'aube avec leurs huiles précieuses pour embaumer le corps de Jésus puisque son amour avait déjà oint leur cœur. Faisant confiance à l'ange, elles se sont mises en route à nouveau pour transmettre le message aux disciples et participer à la mission. Elles n'ont pas hésité. D'une manière similaire, sainte Louise, comme nous nous sommes souvenues solennellement lors de la veillée la semaine dernière, s'est tournée vers le Seigneur dans un moment d'obscurité et de trouble et a reçu une « lumière » qui l'a conduite en avant pour une mission et l'a rassurée de la présence aimante de Dieu. Notre Compagnie de femmes « allant et venant » est née de la réponse résolue de notre Fondatrice. Pussions-nous continuer d'apprendre de ces saintes femmes qui ont demeuré dans l'amour du Seigneur, sont allées à lui par la Croix et ont transmis la bonne nouvelle de son amour, en parole et en acte.

Pendant ces jours à venir, nous nous rassemblons afin d'entrer plus pleinement dans la présence aimante du Christ et son accompagnement de la petite Compagnie. C'est un moment stratégique de notre histoire. Au cours des deux prochaines semaines :

– Nous nous engagerons dans la formation réciproque pour votre mission de Visitatrice. Nous approfondirons votre service de discernement, d'accompagnement, d'animation de l'élan missionnaire et de promotion de la communion dans vos Provinces respectives,

– Nous discuterons sur notre progression dans la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale de 2015 et des défis du Document Inter-Assemblées,

– Nous préparerons l'Assemblée générale de 2021, y compris la consultation sur le nombre des Conseillères à y élire et sur les critères de choix, conformément au Statut 49a.

Je suis sûre que les quinze prochains jours seront un parcours sacré pour chacune de nous.





## *Ouverture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices*

Vous verrez que vos demandes et vos expressions en réponse au questionnaire préparatoire ont guidé l'organisation de la rencontre. Vous avez dit avec insistance votre souci pour la formation initiale et continue de qualité. Il est évident que nous voulons offrir la formation vincentienne qui :

- nous donnera à la fois la solidité et la souplesse pour vivre notre charisme avec authenticité, enthousiasme et prophétie,
- respecte toutes les cultures et toutes les étapes de vie des Sœurs,
- nous encourage à vivre radicalement notre Charte.

Nous avons également entendu votre demande d'aide avec une révision des œuvres, créative et effective, qui soit sensible aux besoins des pauvres aujourd'hui et aux possibilités de nos Sœurs qui cherchent à y répondre. Les questionnaires montrent que parfois vous vivez l'internationalité comme un défi et parfois, elle est incontestablement un don. Cette réalité, que nous ne devons pas avoir peur d'aborder, apparaîtra lors de nos échanges. Ensemble, nous nous aiderons à vivre nos valeurs vincentiennes.

Vous avez aussi exprimé votre espérance née des idéaux et de l'enthousiasme apportés à la Compagnie par les Sœurs jeunes en vocation. Vous partagez votre reconnaissance du témoignage de fidélité dans la prière de nos Sœurs âgées et malades. Vous sentez que les Sœurs, fidèles à l'invitation de notre Document Inter-Assemblées, s'efforcent à vivre encore plus proches des pauvres, une proximité rendue possible par une ouverture de cœur et parfois une transformation de mentalité. Vous soulignez également les grâces que la Compagnie a reçues suite aux efforts réalisés pour approfondir notre communion avec les autres membres de la Famille vincentienne. De plus, vous valorisez le travail de collaboration abordé avec les laïcs. Vous nous encouragez à considérer que notre insertion dans le monde à cette époque a le potentiel d'un grain de moutarde : le plus petit de tous les grains, il produit une plante énorme qui permet à la bonté de Dieu de toucher beaucoup de personnes. Encore une fois, la clé pour tout cela est notre volonté d'être des femmes de prière qui se donnent sans réserve au service des appels des pauvres.

En raison de votre service, vous connaissez de première main les réalités vécues par vos Sœurs et ceux qu'elles servent. Vous connaissez leurs joies et les épreuves qu'ils rencontrent au quotidien. Je vous félicite,





ainsi que votre Conseil provincial, de votre effort, et j'espère que ces deux semaines vous donneront l'élan non seulement de le poursuivre, mais d'oser aller encore plus loin. Ces signes de l'action de Dieu nous inspirent la confiance pour continuer à avancer. Je suis personnellement témoin de votre *audace de la Charité pour un nouvel élan missionnaire*, manifestée dans votre disposition à écouter l'Esprit Saint et nos Fondateurs, ainsi que de nous écouter et d'apprendre les unes des autres. Je constate vos efforts créatifs pour établir des réseaux, entre vous et avec les différentes branches de la Famille vincentienne. Implorons l'aide de notre Seigneur et de sa Sainte Mère afin d'affiner davantage nos compétences en ce domaine. Une telle attitude de solidarité et la collaboration concrète amélioreront notre mission, aujourd'hui et au-delà. Puisseons-nous permettre au Seigneur de travailler avec nous et par nous pour le bien des pauvres.

Malgré le programme bien chargé, s'il vous plaît, prenez le temps de bien prier et d'implorer la conduite de l'Esprit Saint. Cela nous aidera à discerner ensemble les réponses adéquates dans l'esprit vincentien à notre ère numérique. Nous avons la responsabilité de trouver des méthodes pour transformer les cœurs et les esprits et faire entendre la voix de nos Sœurs et des pauvres aux responsables, dont les décisions atteignent le respect des personnes que nous servons et touchent leur qualité de vie. Au cours de ces jours à venir, écoutez et apprenez afin de vous entraider et d'organiser des services avec compassion et réalisme.

Je vous encourage aussi pendant notre rencontre à faire appel à votre expérience – vos succès et vos joies – et à chercher des moyens supplémentaires de collaborer les unes avec les autres. Construisez délibérément des relations et élaborer des solutions tournées vers l'avenir qui favorisent l'unité, la coopération et l'accompagnement. Nous pouvons être des exemples vivants de la « culture de la rencontre » que le Pape François nous invite à personifier.

Je vous remercie à l'avance de votre volonté de vous débattre, avec énergie, créativité et audace, avec les questions difficiles qui pourront surgir. Que les femmes qui se sont rendues avec courage au tombeau, sainte Louise, nos Sœurs qui nous ont précédées et nous-mêmes, soient pour nous source d'inspiration pendant ces deux semaines. C'est avec confiance que je vous encourage vivement d'oser aller de l'avant avec détermination, joie et engagement. Dieu nous demande tout, mais il nous promet également de





## *Ouverture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices*

nous donner tout. Puissent les résolutions prises à cette rencontre, manifester aux Sœurs dans les Provinces et aux pauvres notre disponibilité de servir avec créativité selon le charisme vincentien dans un esprit de communion et de solidarité.

Il y a cinquante ans, Mère Guillemin nous a dit : « *le but suprême de l'Assemblée générale prochaine et du gigantesque travail que nous nous imposons toutes pour qu'elle soit fructueuse [est] rien d'autre que ceci : que la Compagnie des Filles de la Charité ayant comparé sa vie aux prescriptions de l'Évangile, se réajuste à son divin Maître, le Christ. Et qu'elle devienne ainsi, par chacun de ses membres et chacune de ses communautés, signe de Dieu parmi les pauvres...* » (Mère Guillemin, le 1<sup>er</sup> janvier 1968). Ce but nous oriente encore aujourd'hui. Alors que nous nous efforçons de concrétiser l'Évangile de ce matin et de demeurer dans l'amour de Jésus comme ses amies, osons répondre de nouveau avec audace, créativité et ouverture.

Je suis convaincue qu'il n'y a pas mieux que la Sainte Vierge pour nous aider à explorer les défis qui nous attendent, et à mettre en œuvre nos décisions. Dans ses apparitions et par sa protection à travers le monde, elle a exprimé son amour pour toute race et nation. Nous sommes témoins de cet amour en particulier ici à la Maison-Mère par le flux de pèlerins qui, avec l'élan des femmes qui se sont rendues au tombeau de Jésus et avec la foi profonde de sainte Louise, viennent au pied de l'autel présenter leurs besoins. Comme notre Mère aimante, elle nous unit les uns aux autres avec la puissance du Saint-Esprit. Implorons toujours son intercession. Que la Mère de Dieu nous présente à son Fils – et puissions-nous avoir le courage de faire tout ce qu'il nous dira !

Sœur Kathleen APPLER  
*Fille de la Charité*





---

PÈRE H. AUBERT, SJ

---

## Discerner, accompagner

Discerner

### INTRODUCTION

#### Le projet de ces deux jours de rencontre

« Comment discerner et apprendre à connaître la volonté de Dieu ? Discernement et prise de décision, discernement spirituel, méthodologie du discernement spirituel et apostolique ? Le discernement communautaire ? L'accompagnement des sœurs servantes pour les aider à dépasser la dimension "organisation et administrative", l'accompagnement à chaque étape de la vie. »

#### Un préalable

Je vais vous parler à partir de l'expérience jésuite, au cœur de l'Église universelle bien sûr. Les jésuites sont membres de la Compagnie de Jésus, c'est pourquoi on nous appelle souvent « la Compagnie ». De votre côté, on parle aussi de « la Compagnie » mais de la Compagnie des Filles de la Charité. Je pense donc que vous vous retrouverez dans ce que je vais dire... Cette expérience est suffisamment universelle pour vous aider à avancer dans votre propre réflexion, vous les Filles de la Charité.

Le Pape François parle régulièrement du discernement. Quasiment toutes ses interventions *ex cathedra* y font référence. J'en cite quatre qui jalonnent ses premières années de pontificat et qui lui donnent toute sa force et son unité.





## Discerner, accompagner

« *Evangelii Gaudium ; La joie de l'Évangile* » (l'exhortation apostolique après le synode sur l'annonce de l'Évangile dans le monde aujourd'hui, 24 novembre 2013))

« *Laudato si'* » (lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune, 24 mai 2015)

« *Amoris Laetitia ; La joie de l'amour* » (l'exhortation apostolique après le synode sur la famille, 19 mars 2016)

« *Gaudete et Exsultate ; Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse* » (l'exhortation apostolique sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, qu'il vient de publier, 19 mars 2018)

Le Pape François, en chacune de ces interventions, remet en valeur pour l'Église universelle un terme que l'on croyait propre à la spiritualité ignatienne : le discernement. Évidemment le Pape est jésuite, mais il montre bien en quoi le discernement n'est pas propre aux jésuites. Pour lui il est un des ferments essentiels de la vie ecclésiale, apostolique et spirituelle. Et comme vous le constatez à la lecture de ces titres, chaque fois, il fait le lien avec la joie, un aspect essentiel de toute vie chrétienne.

### **Qu'est-ce que le discernement ?**

Voici comment le Pape François présente le discernement dans sa dernière exhortation :

*Comment savoir si une chose vient de l'Esprit Saint ou si elle a son origine dans l'esprit du monde ou dans l'esprit du diable ? Le seul moyen, c'est le discernement qui ne requiert pas seulement une bonne capacité à raisonner ou le sens commun. C'est aussi un don qu'il faut demander. Si nous le demandons avec confiance au Saint Esprit, et que nous nous efforçons en même temps de le développer par la prière, la réflexion, la lecture et le bon conseil, nous pourrions sûrement grandir dans cette capacité spirituelle. (Gaudete et Exultate, n°166)*

De cette courte citation, je retiens trois choses sur le discernement.

Le discernement est l'action de choisir entre deux esprits : L'Esprit Saint et l'esprit du diable... Ce n'est pas nouveau... Nous avons déjà vu cela en Saint Augustin, exprimé d'une autre manière bien sûr : « *Deux*







*amours ont fait deux cités : l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, la cité terrestre, l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, la cité céleste.»<sup>1</sup>*

Le Pape distingue d'un côté « *une bonne capacité à raisonner ou le sens commun* », de l'autre le discernement. Pour faire bref, sous réserve de précisions par la suite, le discernement ce n'est pas du leadership...

Enfin le discernement est un don à demander : « *par la prière, la réflexion, la lecture et le bon conseil* ». Le discernement n'est pas une affaire individuelle, il suppose au minimum un accompagnement, certainement un travail commun. Ceci étant dit, je propose de donner quelques aspects ignatiens du discernement en trois temps : l'expérience d'Ignace, l'expérience des premiers compagnons d'Ignace et l'expérience de la vie communautaire aujourd'hui.

## **I – L'EXPÉRIENCE D'IGNACE**

C'est peu à peu qu'Ignace fit l'expérience du discernement. À la bataille de Pampelune, le 19 mai 1521, le vain honneur du monde, en bon chevalier qu'il était, lui avait donné d'entraîner ses compagnons d'armes pour résister à l'ennemi. Mais il est blessé grièvement et il lui faudra de longs mois de convalescence pour s'en remettre. Il a beaucoup de temps libres et, après ses lectures – la vie du Christ et des saints –, il s'arrête longuement pour penser. Il est assailli par une succession étonnante de pensées.

*Il s'attardait toujours à la pensée qui se présentait, qu'il s'agisse de ces exploits mondains qu'il désirait faire ou de ces autres exploits pour Dieu qui s'offraient à son imagination, jusqu'à ce que, fatigué, il la laisse et porte son attention sur d'autres choses.*

*Il y avait pourtant cette différence : quand il pensait à cette chose du monde, il s'y délectait mais quand ensuite, fatigué, il la laissait il se trouvait sec et mécontent. Mais quand il pensait à aller nu pied à Jérusalem, à ne manger que des herbes, à faire toutes les autres austérités qu'il voyait avoir été faites par les saints, non seulement il se trouvait consolé quand il se trouvait dans de telles pensées, mais encore, après les avoir laissées, il restait content et allègre.<sup>2</sup>*

Ces alternances de mouvements intérieurs (qu'il appelle les « motions ») sont à la base du discernement. Ignace n'en comprit le





## Discerner, accompagner

fonctionnement qu'ensuite, peu à peu... Peu à peu, il écrira les *Exercices Spirituels* qui en sont la transcription.

Discerner, c'est y voir clair dans « ce qui se passe en nous ». Est-ce que cela va dans le sens de Dieu ? Est-ce que ça oriente vers la vie ? Ou bien est-ce que cela fait je jeu de celui que le Pape François appelle le diable ? En nous deux esprits se battent, celui qui conduit à la vie, celui qui conduit à la mort.

Et les effets sont sensibles dans leur mise en œuvre : ou bien c'est la consolation (augmentation de foi, dynamisme, joie..), ou bien la désolation (perte du goût de vivre, tristesse, fatigue...).

Il s'agit alors de prendre une décision pour la vie, de « faire élection », comme on dit. Après avoir repéré ces mouvements intérieurs et discerné vers où cela nous mène, nous mobilisons notre volonté pour aller dans le sens du bien, de ce qui nous porte à la vie. Les *Exercices* peuvent prendre trente jours. Expérience unique, en quelque sorte, mais expérience qui en réalité pourra animer toute une existence que ce soit celle d'un individu ou celle d'un groupe humain, comme une congrégation religieuse.

## II – L'EXPÉRIENCE DES PREMIERS COMPAGNONS D'IGNACE

Deux préalables pour commencer.

### 1. LE FONDEMENT DE LEUR COMPAGNONNAGE, C'EST LE CHRIST

La vie d'Ignace est une grande aventure personnelle : se mettre à la suite du Christ qu'il a découvert dans les tourments de la nuit et de la maladie, comme dans la joie et la lumière, ce Seigneur qu'il a appris à rencontrer et à aimer. Cette expérience il ne peut la garder pour lui. Elle le conduisit à rencontrer d'autres sur sa route et à les enflammer du même feu.

Il y a donc en premier lieu la rencontre du désir du Christ de sauver le monde. Dans les *Exercices*, il s'agit de la contemplation de l'Incarnation : l'amour descend à partir des trois personnes de la Trinité jusqu'au cœur des créatures pour les sauver de la mort qui les menace. Cette méditation du mystère de l'Incarnation invite chacun à se mettre au service du Christ mais surtout à le considérer comme compagnon de sa route, là où il est envoyé pour poursuivre sa mission. C'est la méditation du Règne.





## 2. LEUR LIBERTÉ EST TOTALE

Ignace n'est plus le meneur d'homme à la manière du chevalier qu'il était au siècle de Pampelune. En réalité, les compagnons qui le suivront le feront en pleine liberté. Les Exercices sont en effet une école de liberté où chacun se détermine en face de son Créateur et Seigneur, sans subir la pression d'une personne ou d'un groupe.

Dans les Exercices, Ignace est clair :

*Que celui qui les donne ne penche ni n'incline d'un côté ni d'un autre, mais restant au milieu, comme l'aiguille d'une balance, qu'il laisse le Créateur agir immédiatement avec sa créature et la créature avec son Créateur et Seigneur.»<sup>3</sup>*

Par le moyen des Exercices, Ignace n'a pas fait peser sur ses futurs compagnons la séduction qu'il pouvait exercer sur eux, afin de les gagner au service de Dieu en les attachant à la personne du Christ. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'ils ne seront pas appelés « iniguistes ou ignaciens » (comme on l'a fait pour les dominicains, les franciscains...) mais « jésuites », compagnons de Jésus.

Qu'est-ce qui permet aux premiers compagnons, aux jésuites aujourd'hui encore, de tenir ensemble comme Corps, de se soutenir ? Ce compagnonnage s'appuie sur plusieurs attitudes indispensables. J'en propose cinq.

### Un sentir commun

Tout d'abord il y a la réalité d'**un sentir commun**. En chacun des compagnons d'Ignace, ce sentir commun repose sur la contemplation de l'Incarnation. C'est ce même sentir commun qui poussera Ignace à se mettre au service du Pape, le plus sûr représentant du Christ sur terre.

Aujourd'hui, l'appartenance de tout jésuite à la Compagnie de Jésus est enracinée dans ce désir de suivre le Christ. Et ce désir est de l'ordre d'un feu, d'un feu qui embrase le monde, comme il l'a fait au temps d'Ignace et de ses premiers compagnons.





## Discerner, accompagner

### Un projet commun

Etre ensemble avec le Christ ne suffit pas, il faut **un projet commun**, un projet de vie. Tout groupe humain, quel qu'il soit, est amené à se donner une règle qui définisse une manière de procéder et de vivre ensemble, constitutions ou règle de vie chez les religieux, charte ou statuts chez les laïcs... Ignace entraînera ses premiers compagnons dans la rédaction des constitutions de l'ordre naissant. Ils le feront dans une démarche de discernement, c'est-à-dire en confiant à l'Esprit le soin de travailler leur cœur afin que ce qu'ils décideront, de toute leur intelligence et volonté, corresponde, sans aucun doute possible, à la volonté de Dieu. Et c'est ainsi qu'en 1539, les dix premiers compagnons vont passer trois mois pour se donner les premières règles fondamentales qui vont animer leur groupe : la première étant double celle de l'obéissance à la suite du Christ d'une part, l'obéissance à l'un d'entre eux d'autre part.

L'obéissance n'est pas d'abord choisie pour une plus grande ascèse, comme un des trois fondements de la Vie Religieuse, mais pour une plus grande disponibilité et efficacité, au service du même sentir commun.

*Pour nous il convenait davantage et il était plus nécessaire de rendre obéissance à l'un d'entre nous, pour que nous puissions réaliser mieux et plus exactement nos premiers désirs d'accomplir en toutes choses la volonté divine, ensuite pour que la Compagnie soit conservée plus sûrement, et ensuite pour qu'on puisse pourvoir correctement aux affaires particulières qui se présenteraient, tant spirituelles que temporelles.<sup>4</sup>*

### Une décision radicale

Pour tenir ferme et debout dans un Corps, pour soutenir ses autres membres, il faut la décision personnelle radicale de s'y engager. Pour signifier que ce projet n'est pas d'origine purement humaine, il est remis à Celui qui en est l'origine, par **un acte d'engagement** qui peut être ou non prononcé officiellement. Quelle que soit sa forme, en effet cet engagement est prononcé **devant Dieu**. La dynamique de la décision dans les Exercices se réalise dans l'offrande de la méditation du Règne, durant la seconde « semaine » des Exercices.





D'un côté, il y a la volonté et la liberté pleines et entières de l'exercitant : « *Je veux et je désire, et c'est ma décision délibérée... vous imiter en endurent tous les outrages...* » ; de l'autre la remise complète à la volonté du Seigneur Jésus : « *pourvu que ce soit votre plus grand service et votre plus grande louange... si votre très sainte volonté veut me choisir et me recevoir en cette vie et en ce état.* »<sup>5</sup>

Le contraste est grand entre les deux formules : c'est cette synergie des deux volontés qui fonde notre existence.

### **La fraternité et l'amitié**

La fraternité des jésuites, les premiers compagnons d'Ignace comme ceux d'aujourd'hui, n'est pas désincarnée et cependant l'amitié n'est donnée que par surcroît. Elle n'est pas première puisque ce n'est pas d'après des affinités sensibles, culturelles ou autres que nous sommes réunis. **Nous ne nous sommes pas choisis, nous avons été choisis.**

Ce n'est que plus tard, après bien des discussions où des désaccords apparus chez des hommes différents par l'âge, les nationalités et les tempéraments, que Saint Ignace parlera d'eux comme d'« amis dans le Seigneur ». La naissance de la Compagnie est bien une histoire d'amitié profonde et de fidélité. Elle a été longtemps manifestée dans les innombrables lettres échangées entre les compagnons et diffusées par Rome à tous les compagnons à travers le monde, ce qui était à l'époque un tour de force !

### **Sentir avec l'Église**

Je voudrais ajouter un cinquième point indispensable pour le discernement, dans la vie d'Ignace et de ses compagnons, c'est le rapport à l'Église.

A Paris, comme à Rome, au temps d'Ignace l'Église est en grande difficulté. Elle va mal. C'est le temps de la Réforme et de la contre-réforme. L'Église est dans un état inimaginable aujourd'hui. Et pourtant c'est cette Église-là, et pas une autre, qu'Ignace et ses compagnons veulent suivre... parce qu'elle représente le Christ ! C'est une certitude qui ne se discute pas : *Sentire cum ecclesia*, Sentir que l'Église est l'« Épouse du Christ » et qu'elle les a enfantés à la foi.





### Discerner, accompagner

Ainsi, au long du parcours spirituel des Exercices qu'ils ont suivi avec Ignace, les compagnons ont demandé la grâce « *de n'être pas sourds à l'appel du Christ, mais prompts et diligents pour accomplir sa sainte volonté* »<sup>6</sup>, dans le même mouvement, au terme du parcours, ils veulent avoir « *l'esprit disposé et prompt à obéir en tout à la véritable Épouse du Christ notre Seigneur, qui est notre sainte Mère l'Église hiérarchique* »<sup>7</sup>.

Ignace parle de « notre Sainte Mère l'Église hiérarchique », il ne rêve pas d'une autre Église, idéale ou primitive. Il pense à l'Église visible de son temps ! Et il restera dans l'Église et à son service, travaillant de l'intérieur à sa réforme. Plus qu'une conviction intellectuelle, c'est un « sentir » intime qui dicte sa conduite et qu'il veut partager.

## III – L'EXPÉRIENCE DE LA COMMUNAUTÉ AUJOURD'HUI

### La communauté, lieu de discernement

Depuis que je suis jésuite (il y a déjà 46 ans !), dans la Compagnie, j'ai entendu deux manières de concevoir la vie communautaire, opposées, conflictuelles même.

En premier lieu, il y avait la mission et l'on parlait de « *communitas ad dispersionem* », « *la communauté en vue de la dispersion* ». C'est la conséquence de ce que j'ai dit à propos de l'obéissance qui n'a de sens que dans l'accomplissement de la mission qui nous est confiée par le Christ, à travers nos supérieurs. C'est pour cela que nous sommes dispensés, par « bulle » spéciale du Pape, de l'office au chœur, pour nous laisser la possibilité d'être disponibles à tout heure du jour et de la nuit. Traditionnellement la vie communautaire était minimale, d'une certaine manière chaque jésuite vivait de son côté, même si pour des raisons de commodité on vivait en grandes communautés !

Depuis la 31<sup>ème</sup> Congrégation Générale qui s'est déroulée dans la mouvance du Concile Vatican II, une autre manière de penser la communauté a été développée. Dans ce monde compliqué, elle devenait indispensable pour se soutenir mutuellement et vivre pleinement la mission pour laquelle chacun est appelé. Des petites communautés se sont créées pour vivre ce soutien mutuel. Il reste que cinquante ans plus tard, six





Congrégations Générales plus tard, nous sommes toujours en train de réfléchir sur le sens de la vie communautaire. Ce n'est pas si évident de s'y mettre vraiment !

Voilà ce qu'en dit notre dernière Congrégation Générale, à l'automne 2016 :

*La communauté jésuite est un espace concret dans lequel nous vivons comme des amis dans le Seigneur. Cette vie commune est toujours au service de la mission, mais du fait que ces liens fraternels proclament l'Évangile, elle est elle-même une mission.<sup>8</sup>*

Je souligne ce qui dit la Congrégation : **la communauté est elle-même une mission**. C'est-à-dire qu'elle est indispensable pour que la mission se réalise. Elle n'est pas seulement un lieu commode pour que chacun vive « dans son coin », mais elle doit devenir un lieu de discernement. Je poursuis le texte de notre 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale :

*Le discernement communautaire requiert que chacun d'entre nous développe certains comportements et attitudes de base : disponibilité, mobilité, humilité, liberté, capacité d'accompagner les autres, patience et volonté d'écouter respectueusement afin que nous puissions nous dire la vérité les uns aux autres.<sup>9</sup>*

Elle doit aujourd'hui apporter au monde le témoignage de la fraternité.

*Dans notre monde qui connaît trop de divisions, nous demandons à Dieu d'aider nos communautés à devenir des « demeures » pour le Règne de Dieu. Nous entendons l'appel à surmonter ce qui peut nous séparer les uns des autres. La simplicité de vie et l'ouverture du cœur renforcent cette attention mutuelle.<sup>10</sup> (36<sup>ème</sup> CG, n° 13).*

La nouveauté d'aujourd'hui est celle de la « **conversation spirituelle** ». C'est une pratique que la dernière Congrégation Générale a largement mise en œuvre et qu'elle souhaite promouvoir pour la suite dans la Compagnie tout entière. Elle est au cœur du discernement. Il faut préciser ce que cela signifie.

Il est clair d'abord que **toute décision pour la mission suppose un échange organisé**, raisonné et systématique. Cela est indispensable et c'est ce que nous retrouvons dans le développement du « leadership » qui nous





## *Discerner, accompagner*

vient d'Outre-Atlantique et qui permet certainement d'améliorer nos prises de décision. Le décret 2 de la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale s'inspire largement de ce leadership ! Comme vous le verrez, je ne citerai aucun passage de ce décret dans mon intervention !

**Mais la conversation spirituelle précède cette manière de procéder :** elle consiste en l'écoute mutuelle de ce qui meut chacun intérieurement, dans ses consolations et désolations en quelque sorte. Il s'agit bien de prendre des décisions mais nous ne pouvons pas faire l'impasse de cette conversation.

Il s'agit de nous mettre à l'écoute de ce que nous ressentons au plus profond de nous, d'oser l'exprimer et le partager avec nos frères (et sœurs). Nous mettre à l'écoute les uns des autres, dans un respect mutuel infini, où chacun se dit, sans être jugé, sans être enfermé dans une catégorie. Vivre de la confiance que l'Esprit de Dieu se dit, se donne à écouter dans nos paroles échangées en confiance. Cela ouvre à la consolation spirituelle.

Il faut le reconnaître, jusqu'à présent nous étions peu sensibles à cette manière de procéder entre nous jésuites alors que nous la développons, paradoxalement, sur nos terrains de mission. Par exemple, la pédagogie de la Communauté Vie Chrétienne (CVX) est basée sur elle.

Depuis la dernière Congrégation Générale, nous développons cette méthode dans nos rencontres de congrégation, nous nous sommes mis à cette « conversation spirituelle » et je dois vous dire que c'est heureux et que cela porte du fruit !

### **Le gouvernement**

Tout ce que je viens de dire sur la vie communautaire redonne sa place particulière au supérieur d'une communauté. Souvenez-vous de ce que je disais au début sur la raison de l'obéissance au service de la mission.

Dans la Compagnie, nous avons une autre dispense romaine qui permet au supérieur majeur de recevoir « le compte de conscience ». Il s'agit pour lui de rencontrer chacun de ses compagnons sur lesquels il a autorité, au moins une fois par an, sur le registre du « for interne », c'est-à-dire ce qui fait la vie personnelle, intime et spirituelle de la personne. Or, selon le droit canon, aucun supérieur, quel qu'il soit, même s'il est Abbé







de monastère, n'a le droit d'exiger de son inférieur de se mettre ainsi « à nu devant lui » ! Saint Ignace en a reçu la dispense pour lui et pour ses compagnons par la suite. Cette ouverture de conscience permet de donner à un compagnon la mission qui lui est la plus appropriée dans les meilleures conditions pour la remplir. Evidemment il arrive que le supérieur ne soit pas compris par les autres dans ses décisions, étant donné le secret du compte de conscience. Mais, ce qui rend possible la chose, c'est que la confiance entre les frères repose sur la fidélité absolue à l'Esprit et sur une confiance réciproque éprouvée.

Cette confiance réciproque puise son fondement dans la manière dont nous apprenons à vivre ensemble la vie communautaire, sans attendre le compte de conscience !

### **La collaboration avec d'autres**

*Bien sûr, cette disposition à prêter attention à l'Esprit dans nos relations doit inclure ceux avec qui nous travaillons. Ils nous enseignent souvent cette ouverture à l'Esprit. Les discernements importants concernant la mission sont souvent enrichis par leur voix et leur engagement.<sup>11</sup>*

Cette collaboration avec d'autres à laquelle nous invite la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale est une évidence mais cela n'a pas toujours été aussi évident surtout lorsque nous étions nombreux et que nous pouvions vivre, d'une certaine manière, notre mission en totale autonomie. En réalité ce n'est pas parce que nous sommes moins nombreux qu'il nous faut maintenant collaborer avec les autres, religieuses, prêtres diocésains, laïcs, c'est tout simplement parce qu'il est impensable aujourd'hui d'imaginer que l'on soit les seuls capables de remplir la mission. De ce point de vue, Vatican II a ouvert de nombreuses portes en particulier celle de la collégialité qui, jusqu'à présent, a encore beaucoup de mal à se manifester dans le monde ecclésial. Et je crois que c'est une raison pour laquelle le Pape François revient si souvent sur le cléricalisme hiérarchique de l'Église. Nous, les prêtres, nous risquons souvent de penser que parce que nous avons reçu l'onction de l'Esprit, nous sommes les seuls à avoir reçu l'autorité suprême.

Je souligne deux points à propos de cette collaboration.





## Discerner, accompagner

### **Les réseaux**

Le premier d'abord est pratique, il s'agit de l'importance des réseaux. Je cite la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale :

*Les réseaux internationaux et intersectoriels sont une chance pour renforcer notre identité : nous y partageons nos capacités et nos engagements locaux pour servir ensemble une mission universelle.*

*La collaboration avec les autres est la seule façon pour la Compagnie de Jésus de remplir la mission qui lui est confiée. Ce partenariat dans la mission comprend ceux avec qui nous partageons la foi chrétienne, ceux qui appartiennent à des religions différentes, les femmes et les hommes de bonne volonté qui, comme nous, désirent collaborer avec l'œuvre de réconciliation du Christ.<sup>12</sup>*

### **Collaborer ou être partenaire**

Mais je pense que nous devons aller plus loin. J'ai été touché par ce que notre supérieur général, le Père Arturo Sosa, nous a dit lors de la fête qui a marqué la création de la nouvelle province jésuite d'Europe Occidentale Francophone.

*La Compagnie ne pourra se développer qu'en collaboration avec d'autres, qu'en devenant la petite Compagnie collaboratrice. Nous voulons accroître la collaboration, et nous ne voulons pas simplement chercher d'autres personnes pour coopérer avec nous et dans nos œuvres ; il ne s'agit pas de chercher à nous accrocher à la position prestigieuse de ceux qui ont le dernier mot.*

*En terme de collaboration, les mots se cherchent, et dans chaque langue il y a ce défi de trouver les meilleures expressions de ce que nous cherchons à vivre, de ce que nous devons vivre : probablement le terme « partenaires » convient-il davantage que celui de « collaborateurs ».*

Ce changement de vocabulaire est plus qu'une coquetterie, le Père Arturo Sosa souligne pourquoi nous devons être partenaires avec les autres et pas seulement collaborateurs : *Si comme jésuites, nous voulons collaborer généreusement avec les autres – à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église – c'est parce que nous partageons une mission qui ne vient pas de nous et qui n'est pas "nôtre" ; c'est la mission du Christ ! Et nous la*





*partageons avec tant d'hommes et de femmes consacrés au service des autres.*<sup>13</sup>

## CONCLUSION

Pour conclure je soulignerais trois aspects du discernement essentiels pour aujourd'hui.

### La joie de la consolation

Je n'insisterai pas, mais je rappelle cependant ce que ne cesse de répéter le Pape François. Une simple citation de sa dernière exhortation apostolique suffira.

*Il y a des moments difficiles, des temps de croix, mais rien ne peut détruire la joie surnaturelle qui « s'adapte et se transforme, et elle demeure toujours au moins comme un rayon de lumière qui naît de la certitude personnelle d'être infiniment aimé, au-delà de tout ». C'est une assurance intérieure, une sérénité remplie d'espérance qui donne une satisfaction spirituelle incompréhensible selon les critères du monde. (N° 125)*

### Choisir et décider

S'il y a discernement, il y a décision. Dans l'Église, cela signifie qu'il y a des hommes et des femmes, laïcs, religieuses, religieux, prêtres qui s'engagent et qui vont jusqu'au bout de ce qu'ils ont choisis. Ils ne sont pas menés par le bout du doigt, fût-il divin ! Il s'agit bien de leur propre liberté et de leur volonté : « Je veux et je désire suivre l'appel du Christ », disons-nous dans une prière, à un moment capital du cheminement des Exercices Spirituels. C'est ce que nous appelons le temps de « l'élection », celui du choix : une volonté humaine répond librement et totalement à une autre volonté, celle de Jésus qui veut sauver le monde et qui appelle le plus grand nombre.

### S'en remettre totalement au Seigneur

C'est pourquoi, il y a une troisième attitude fondamentale, celle de l'abandon à Dieu. A la fois nous sommes pleinement libres de faire ce que nous voulons à la suite du Christ, à la fois nous nous en remettons entièrement à lui parce que de lui nous recevons tout et que sans lui nous ne sommes rien ! C'est, dans les *Exercices*, ce que nous appelons la « prière





## Discerner, accompagner

pour demander l'amour » (*ad amorem*) qui est une prière étonnante et paradoxale.

*Prends, Seigneur, et reçois toute ma liberté, ma mémoire, mon intelligence et toute ma volonté, tout ce que j'ai et tout ce que je possède. Tu me l'as donné ; à toi, Seigneur, je le rends. Tout est tien, disposes-en selon ton entière volonté. Donne-moi de t'aimer ; donne-moi cette grâce, elle me suffit.*<sup>14</sup>

Il nous arrive souvent de chanter cette prière. Le MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes) en a fait une prière emblématique ! Et pourtant nous ne savons pas toujours en quoi elle nous engage totalement... C'est à la fois une prière de début qui nous met en route, à la fois l'ultime prière de l'homme qui s'ouvre pleinement à son Seigneur.

Père Henri AUBERT, sj

### Notes

<sup>1</sup> Saint Augustin, *La cité de Dieu*, XIV, 28.

<sup>2</sup> Saint-Ignace, *Récit du Pèlerin*, n° 8.

<sup>3</sup> Saint Ignace, *Exercices Spirituels*, n° 15.

<sup>4</sup> *Délibération de 1539*, n° 8.

<sup>5</sup> *Exercices Spirituels*, n° 98.

<sup>6</sup> *Exercices Spirituels*, n° 91.

<sup>7</sup> *Exercices Spirituels*, n° 358.

<sup>8</sup> 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 2016, décret 1, n° 9.

<sup>9</sup> 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 2016, décret 1, n° 11.

<sup>10</sup> 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 2016, décret 1, n° 13.

<sup>11</sup> 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 2016, décret 1, n° 14.

<sup>12</sup> 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 2016, décret 1, n° 35 et 36.

<sup>13</sup> Père Arturo Sosa, *supérieur général de la Compagnie, à Namur le 31 juillet 2017.*

<sup>14</sup> *Exercices Spirituels*, n° 234.





PÈRE T. MAVRIC, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

---

## L'élan missionnaire, la mission Ad Gentes

Le 19 mai 2018

Élan  
missionnaire

Sœur Kathleen, Père Bernard, mes Sœurs, c'est merveilleux d'être ici avec vous ce matin dans le cadre de votre Rencontre Inter-Assemblées. Parce que vous réfléchissez sur le Document Inter-Assemblées, « L'audace de la charité pour un nouvel élan missionnaire », j'aimerais partager avec vous certaines de mes réflexions sur ce sujet.

Je présenterai quatre points dans ce bref exposé, dont quelques-uns ont plusieurs subdivisions.

### **ÊTRE MISSIONNAIRE FAIT PARTIE DE NOTRE VOCATION CHRÉTIENNE**

Dans l'Évangile pour la solennité de l'Ascension, que nous avons récemment célébrée, nous lisons les dernières paroles de Jésus à ses disciples : « *Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création* » (Mc 16, 15). Il est de notre devoir, en tant que chrétiens, en tant que disciples du Seigneur Jésus, d'aller partout où cela est nécessaire pour proclamer la Bonne Nouvelle, en particulier aux pauvres. Le Pape François a reconnu cette responsabilité quand il nous a encouragés lors du symposium : « *L'amour est dynamique, il sort de lui-même. Celui qui aime ne*

219

N° 4 - Juillet - Août 2018





## *L'élan missionnaire, la mission Ad Gentes*

*peut pas rester dans son fauteuil à regarder, attendant l'avènement d'un monde meilleur, mais avec enthousiasme et simplicité, il se lève et va »<sup>1</sup>.*

### **ÊTRE MISSIONNAIRE FAIT PARTIE DE NOTRE CHARISME VINCENTIEN**

Comme vous le savez, saint Vincent a promu l'engagement missionnaire dès le début de ses deux Congrégations. Malgré les difficultés et les persécutions, il n'a jamais hésité à envoyer ses confrères en Algérie, en Tunisie, en Pologne, en Irlande, en Écosse, en Italie, à Madagascar, etc. Certains ont été tués. D'autres sont morts en route. Mais il continuait à les envoyer. C'était pareil pour vous.

Les premières Sœurs sont allées en Pologne. Dès le début de votre Compagnie, saint Vincent disait aux Sœurs : « *Il faut avoir disposition d'aller partout où on vous ordonnera, et même le demander et dire : "Je ne suis point d'ici ni de là, mais de partout où il plaira à Dieu que je sois."... Vous êtes choisies pour être ainsi en la disposition de sa divine Providence* »<sup>2</sup>.

### **REVIVIFIER ET RENOUVELER NOTRE ZÈLE MISSIONNAIRE, LA MISSION AD GENTES**

Si nous essayons de revivifier et de renouveler notre zèle missionnaire, nous aurons l'occasion de le regarder sous un angle différent. Par exemple, si nous regardons de l'extérieur vers l'intérieur de notre réalité présente, nous pourrions voir comment l'Église au sens large aborde la mission *Ad Gentes*. Nous verrons comment d'autres Congrégations, groupes laïcs, autres Églises chrétiennes (protestantes, orthodoxes) l'envisagent et prennent en considération la mission *Ad Gentes*. Nous pouvons ainsi apprendre de leurs expériences et les adapter à nos propres situations. Je vous encourage à le faire, mais je vous exhorte également à accueillir la vocation missionnaire de vos Sœurs. Si une Sœur se propose pour aller en mission dans votre pays ou pour la mission *Ad Gentes*, j'espère que vous la soutiendrez dans cette demande.

Je voudrais suggérer quelques domaines dans lesquels nous pourrions promouvoir un plus grand zèle missionnaire.





**a) Encourager, promouvoir en collaboration avec les branches laïques de la Famille vincentienne le renouvellement de l'esprit missionnaire.**

Vous accompagnez très étroitement certaines branches : JMV, AIC, AMM et MISEVI. Vous collaborez avec d'autres : SSVP, Depaul International, etc. Comment pouvez-vous travailler avec eux pour développer un esprit missionnaire qui soit vraiment vincentien ?

**b) Mettre en place des groupes dédiés aux missions**

Dans vos établissements scolaires, vos universités et autres centres éducatifs, essayez d'encourager des groupes de volontaires missionnaires à s'engager dans un esprit missionnaire. Par exemple, il existe deux de ces groupes aux États-Unis. Dans l'un d'eux, les jeunes s'offrent pour une année de bénévolat dans un service vincentien à l'intérieur du pays. Dans l'autre groupe, les jeunes font six semaines de service international durant l'été au Kenya et en Éthiopie.

**c) Envisager la création d'une « organisation d'aide d'urgence de la Famille vincentienne »**

Pouvons-nous, au niveau de toute la Famille vincentienne, développer une structure similaire à celle de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge, à travers laquelle nous serions en mesure de répondre immédiatement à diverses catastrophes au niveau international ? Les endroits où de telles catastrophes se produisent sont souvent dans des pays de mission *Ad Gentes*.

**d) Approfondir notre collaboration et nos stratégies communes au sein des organismes internationaux**

Par le plaidoyer fait ensemble auprès de l'ONU, de l'Union européenne, et d'autres organismes internationaux, nous pouvons en effet être la voix des sans-voix. Nos représentants à l'ONU font déjà des grands efforts à cet égard, mais nous pouvons sans doute faire davantage.





## *L'élán missionnaire, la mission Ad Gentes*

### **RENOUVELER NOTRE ESPRIT MISSIONNAIRE AU MOYEN DE L'APPROCHE DU CHANGEMENT SYSTÉMIQUE**

J'avance que l'esprit de l'approche du « changement systémique » pourrait nous aider à réfléchir sur des façons nouvelles, différentes, peut-être même complètement originales de revivifier, de renouveler et de donner un nouvel élan à l'esprit missionnaire en chacun de nous. Comme vous le savez certainement, le changement systémique permet aux personnes elles-mêmes d'identifier les causes profondes de leur pauvreté et de développer des stratégies, y compris le plaidoyer, pour changer les structures qui les maintiennent dans la pauvreté. Le changement systémique implique la transformation des attitudes. Ce terme n'existait pas à l'époque de Saint Vincent, mais je suis certain qu'il l'accueillerait de tout cœur. Comment l'approche du changement systémique informe-t-elle les domaines suivants, au service de l'élán missionnaire ?

#### **a) Commencer le cinquième siècle du charisme vincentien**

Inspirés par leurs vertus, nous construisons sur ce qu'ont réalisé nos Confrères et nos Sœurs au cours des quatre derniers siècles. Nous ne partons pas de zéro pour renouveler le charisme au sein de nos communautés ou de nos missions. Nous pouvons nous tourner vers ceux qui nous ont précédés pour avoir l'élán, en adaptant leurs idées et leurs projets à notre temps et à nos réalités actuelles.

#### **b) Poursuivre avec les fruits reçus du Symposium de la Famille vincentienne à Rome en octobre 2017**

Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de vivre le Symposium international de la Famille vincentienne savent l'élán qu'il a suscité. Quelque 12 000 membres de la Famille vincentienne se sont réunis pour célébrer le 400<sup>ème</sup> anniversaire du charisme de saint Vincent. Ils venaient de toutes les branches et de 99 pays à travers le monde. Beaucoup de personnes qui n'ont pas pu être avec nous physiquement, nous ont rejoints virtuellement à travers divers médias. Je suis convaincu que tous ceux qui ont participé sont rentrés chez eux non seulement heureux, mais aussi désireux de promouvoir le charisme vincentien.







**c) Continuer à approfondir notre implication à tous les niveaux – international, national et local – dans l’Initiative globale de la Famille vincentienne avec les personnes sans-abri (L’Alliance Famvin avec les sans-abri)**

Présentée au Parlement européen le 29 juin 2017 et ensuite lancée publiquement le 14 octobre 2017 au Symposium de la Famille vincentienne, cette initiative est vraiment un moyen de répondre aux besoins de nombreux pauvres parmi les plus désespérés. Nous avons fait ce choix comme l’une des quatre initiatives de l’année jubilaire, car toutes les branches de la Famille vincentienne à travers le monde pourraient y participer d’une manière ou d’une autre. De cette façon, ce sera vraiment une action familiale en faveur de « nos Seigneurs et nos Maîtres ».

**d) Réfléchir sur les fruits du pèlerinage du cœur de saint Vincent de Paul à travers la France et sur d’autres initiatives pour les pèlerinages de ses reliques ou celles des autres Saints et Bienheureux de la Famille vincentienne.**

Le pèlerinage durant toute une année du cœur de saint Vincent à travers toute la France fut un événement rempli de grâce. Les Sœurs accompagnant cette relique peuvent nous raconter des histoires de conversions, de retour à la foi, d’approfondissement de la prière et d’engagement dans l’Église, etc. Nous espérons que de telles expériences pourraient être reproduites dans d’autres pays, soit avec d’autres reliques de notre Fondateur ou avec celles de nos autres saints et bienheureux. Par exemple, la Famille vincentienne a organisé un pèlerinage sur la tombe de la bienheureuse Marta Wiecka à Sniatyn, en Ukraine, pendant huit années consécutives. Plus de 1 000 pèlerins s’y sont rendus en mai dernier pour prier et demander des grâces par l’intercession de la bienheureuse Marta.

**e) Réfléchir sur l’initiative du Festival du Film vincentien et d’autres initiatives similaires, en gardant à l’esprit la renaissance de l’esprit missionnaire *Ad Gentes***

Le Festival du Film, qui se tiendra à la périphérie de Rome en octobre, fait partie de l’initiative de la Famille vincentienne visant à mondialiser la charité. L’idée est de faire la promotion des conteurs du XXI<sup>e</sup> siècle et de défier le public avec des films qui changent notre point de





## ***L'élan missionnaire, la mission Ad Gentes***

vue sur la pauvreté dans nos communautés. Nous espérons stimuler l'imagination par le partage créatif de notre charisme, inspiré par la mission vincentienne de globaliser la charité. J'aimerais voir se développer d'autres initiatives créatives qui pourraient pousser les gens à répondre aux appels des plus démunis.

### **f) Partager avec les gens au niveau local, national et international sur les Saints, les Bienheureux et les Serviteurs de Dieu de la Famille vincentienne**

J'ai écrit à ce sujet dans ma lettre du 25 janvier 2018 à tous les membres de la Famille vincentienne, à l'occasion de la fin du 400<sup>ème</sup> Jubilé et du début du cinquième siècle du charisme vincentien. Sans répéter ici les détails, permettez-moi de dire que je suis convaincu que le développement de la dévotion aux saints hommes et femmes qui nous ont précédés, spécialement ceux qui ont été reconnus comme tels par l'Église, sera un moyen sûr d'encourager les vocations dans les différentes branches de la Famille vincentienne, ainsi qu'un moyen de promouvoir notre mission de charité.

### **g) Renouveler la « culture des vocations »**

J'ai également abordé ce sujet dans la lettre du 25 janvier 2018. Nous savons tous que l'Église a besoin de vocations à la vie consacrée pour répondre aux nombreuses demandes de prêtres, de Sœurs et de Frères. Si nous sommes vraiment convaincus que notre mode de vie n'est pas seulement valable, mais qu'il est également heureux et épanouissant, nous devons diffuser ce message au loin. Si nous donnons à voir une attitude joyeuse, nous attirerons les autres. Cependant, nous devons également être ouverts à inviter les jeunes à partager notre vie et notre service. De cette façon, ils verront que l'appel à suivre Jésus et à servir les autres est normal, et qu'ils peuvent eux aussi s'y engager.

### **h) Réfléchir sur les domaines de la communication, sur les médias.**

Je crois que nous pouvons faire beaucoup plus dans notre utilisation des médias et de la communication sociale, en encourageant le changement systémique et en attirant des vocations. L'Église et les





consacrés ont pris du retard par rapport à d'autres institutions dans l'utilisation de ces moyens technologiques modernes. Je vous encourage à faire davantage à cet égard.

J'espère que ces quelques réflexions aideront à stimuler votre réflexion. Si chaque Province arrive à développer même une nouvelle façon créative d'être missionnaire, il y aura des raisons de se réjouir. Lors de la prochaine Assemblée, ces initiatives pourraient être partagées et leurs effets multipliés par cent.

Je demande au Seigneur Jésus de vous bénir dans cette entreprise par l'intercession de Notre Dame de la Médaille Miraculeuse, saint Vincent, sainte Louise, sainte Catherine Labouré et tous les autres Saints, Bienheureux et Vénérables de la Famille vincentienne. Que le Saint-Esprit vous remplisse de zèle et de force dans votre service.

Père Tomaž MAVRIC, CM  
*Supérieur général*

## Notes

<sup>1</sup> Discours du Pape François à la Famille vincentienne, Rome, le 14 Octobre 2017.

<sup>2</sup> Constitutions des Filles de la Charité, C. 25b ; Conférences de Saint Vincent aux Filles de la Charité, Coste IX, p. 11. Conférence 1, « Explication du Règlement, » le 31 juillet 1634.





CARDINAL L. A. TAGLE, ARCHEVÊQUE DE MANILLE

R

## Promouvoir la culture de la rencontre

le 22 mai 2018

Culture  
de la  
rencontre

C'est une joie et un honneur d'être invité à votre rencontre qui cherche à promouvoir la culture de la rencontre, à la fois dans la vie missionnaire et dans la vie communautaire. Ces deux aspects s'interpénètrent mutuellement. Nous sommes conscients des incidences des forces en provenance du monde sur cette réalité. Mais nous porterons une attention particulière au rôle de la Visitatrice dans la promotion de cette culture de la rencontre.

### LA CULTURE DE LA RENCONTRE DANS LA MISSION ECCLÉSIALE

Dans la première partie de mon intervention, je voudrais donner un exemple de la nature indispensable de la culture de la rencontre personnelle pour répondre à une question humanitaire et missionnaire mondiale urgente, à savoir la condition des migrants et des réfugiés. Permettez-moi de lire des extraits de mon discours aux Nations Unies, à New York, le 3 mai 2018, à l'occasion d'une journée consacrée au thème : « Partager le chemin des migrants et des réfugiés : une perspective interreligieuse sur les Pactes mondiaux ». Des responsables religieux des communautés juives, musulmanes, bouddhistes et chrétiennes ont pris la parole.

226

*Au nom de Caritas Internationalis, je vous remercie tous d'avoir participé à cette conférence interreligieuse. Je vous salue*

Echos de la Compagnie



*au nom des migrants et des réfugiés dont nous partageons le parcours pénible. Notre rassemblement met l'accent sur les précieuses contributions des traditions religieuses et de leurs communautés au processus de développement des deux Pactes mondiaux.*

*La tradition judéo-chrétienne, dans son expression catholique romaine à laquelle j'appartiens, rappelle à Caritas que la migration concerne des personnes humaines. Les migrants sont des personnes. Les réfugiés sont des personnes. Ils ont des histoires et des rêves humains. Mais certains milieux de la société veulent effacer leurs visages. Ils ne sont pas des nôtres. Ils sont étranges. Ils seront un fardeau pour nous. Nous refusons de les voir. Ils n'existent pas. Alors la Bible hébraïque résonne fortement : « Aimez donc l'immigré, car au pays d'Égypte vous étiez des immigrants » (Dt 10, 19). « L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un israélite de souche, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrants au pays d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu » (Lv 19, 34). Le souvenir d'avoir été un étranger parmi d'autres devrait permettre à Israël d'aimer, non seulement de tolérer, l'étranger comme un natif, comme un voisin, comme soi-même. Nous invitons tout le monde à ne jamais oublier que dans nos familles, notre clan et notre peuple, il y a sans doute un migrant ou un réfugié quelque part. En leur nom, le Dieu d'Israël nous appelle à aimer l'étranger. Mais nous en souviendrons-nous ou choisirons-nous d'oublier ?*

*Les chrétiens croient que Jésus a « migré » de la condition d'être le Fils de Dieu à celle d'être un humble être humain. Bébé, il est devenu un réfugié en Egypte avec ses parents pour échapper à la colère de Hérode (Mt 2, 3-15). Il a loué des « étrangers » dans ses paraboles comme le Bon Samaritain (Lc 10, 25-36) et a présenté des « étrangers » comme des modèles de foi tels la Samaritaine au puits de Jacob (Jn 4), le Samaritain guéri de la lèpre (Lc 17, 11-19), la mère Syro-phénicienne persistante (Mc 7, 24-30), le centurion romain qui se souciait de son serviteur et croyait en la parole de Jésus (Lc 7, 1-10). Pour couronner le tout, Jésus s'identifie aux étrangers : « j'étais étranger, tu m'as accueilli » (Mt 25, 35), déclarant que ce que nous faisons ou omettons de faire aux étrangers, nous le faisons ou nous ne le faisons pas à lui. Pour les chrétiens, l'étranger a un visage humain, celui de Jésus. Nier l'humanité d'un migrant ou d'un réfugié, c'est révéler notre propre manque d'humanité. Le fait que Jésus a partagé notre condition humaine nous pousse à nous chrétiens à considérer l'humanité*





## Promouvoir la culture de la rencontre

*commune que nous partageons avec ceux que nous considérons comme des étrangers ou des gens « du dehors ».*

*Ces dernières années, le Pape François a donné une impulsion à cette vision de foi par l'appel à une culture de rencontre personnelle avec les migrants, les réfugiés et les exclus de la société contemporaine. J'ai constaté que certaines personnes qui ont peur des migrants ou des réfugiés ont eu très peu de contacts personnels avec eux. Ils ne connaissent même pas les personnes qu'ils craignent. Les rencontrer, toucher leurs blessures, écouter leurs histoires et leurs rêves, peut nous permettre de nous reconnaître en eux. Ils ne sont pas des étrangers. Ils pourraient être moi-même, mes parents, mes frères et sœurs, mon ami. Ensuite, je commence à partager leur chemin. Leur parcours devient notre parcours. « Partager le chemin » est le nom de la campagne de Caritas International lancée avec le Pape François en septembre 2017. Je suis de plus en plus convaincu que le partage du chemin nécessite un changement d'horizon de la transaction à celui de l'alliance entre partenaires humains.*

*« Partager le chemin » c'est entrer dans une relation d'alliance avec les migrants et les réfugiés. Il s'inspire des orientations élaborées par le Pape François.*

*1) Accueillir les migrants et les réfugiés par l'amélioration des canaux sûrs, légaux et ordonnés pour eux et la confirmation que leur décision de migrer est volontaire. Les gens ont le droit de migrer, mais ils ont également le droit de ne pas migrer.*

*2) Les protéger par la garantie de leur dignité et de leurs droits, en particulier le droit à la vie.*

*3) Promouvoir leur développement humain intégral afin que personne ne soit laissé pour compte ou exclu.*

*4) Les intégrer dans la société où ils peuvent partager leurs valeurs et leur culture en même temps qu'ils apprennent de la communauté d'accueil.*

*Permettez-moi de partager une histoire d'une assistante sociale de la Caritas du Liban. Elle assiste les réfugiés et les migrants dans les centres de détention. En 2008, elle a été invitée à se rendre à Damas, en Syrie, pour assurer la formation de deux ONG au service des réfugiés irakiens. Elle*





*logeait dans un monastère et prenait un taxi pour se rendre sur le lieu de la formation. Un matin, en arrivant sur le site, elle a demandé au chauffeur combien elle devait payer. Le chauffeur l'a regardée et a refusé de prendre son argent. Elle a insisté mais le chauffeur a refusé. Elle se sentait mal à l'aise et anxieuse. Puis il lui dit : « Comment puis-je prendre de l'argent de Caracas ? » Il voulait dire Caritas. Elle a demandé s'il la connaissait. Il lui dit : « En 2005, j'ai été détenu au Liban. La nuit avant que je sois libéré, j'avais mal. Les gardes ne m'ont pas donné de médicaments. Vous êtes passé et j'ai demandé un antidouleur et vous me l'avez donné. Après l'avoir pris, je me sentais beaucoup mieux et j'ai dormi profondément. Votre visage est resté gravé dans ma mémoire. » L'assistante sociale de Caritas m'a écrit : « Qu'est-ce que j'avais donné à cet homme ? Ce n'était que très peu, mais c'est le fait et l'acte de donner du fond du cœur qui comptent et cela m'a rappelé que notre travail s'imprime dans le cœur des autres et que la mission que nous menons est d'une grande importance. Par conséquent, nous donnerons et continuerons à donner ».*

*Je suis le petit-fils d'un homme né en Chine. Sa mère veuve n'avait aucun moyen de l'élever. Elle l'a confié à un oncle qui faisait du commerce aux Philippines. Le garçon a émigré aux Philippines, a commencé une vie, s'est marié et a eu neuf enfants, dont le troisième est ma mère. J'ai l'ADN des migrants. Je suis sûr que vous en avez aussi. Je vous remercie de votre aimable attention.*

## **LES PERSONNES DISPARUES**

Les cas les plus dramatiques de disparition de personnes sont les enlèvements, les meurtres, le nettoyage ethnique, la guerre. Mais les personnes disparaissent même lorsqu'elles sont visibles comme dans le cas de la traite des personnes, de l'abus de femmes et d'enfants, de l'exploitation en ligne, de la pauvreté et de l'injustice, de la négligence, de la marginalisation, du racisme et autres phénomènes similaires.

Il y a plusieurs causes de la disparition des personnes de notre esprit. Une raison est la prédominance de la « mentalité mercantile » sur la « mentalité personnelle » en regardant la réalité, en particulier les personnes. Selon la mentalité mercantile tout et tout le monde est un objet, une chose ou une marchandise à utiliser pour en tirer profit. Dans cette manière de penser, la valeur d'une personne dépend de sa fonctionnalité et de son utilité. La personne humaine dans son humanité disparaît.





## Promouvoir la culture de la rencontre

L'individualisme agressif, le parti pris et les préjugés avec leurs expressions sociales contribuent à cette vision. La disparition des personnes menace la communion, les familles, les communautés, les sociétés, le bien commun et la famille de la création.

Dans la Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium*, le Concile Vatican II déclare : « *L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* » (LG 1). L'Église, bien qu'elle ne soit qu'un petit troupeau, constitue « *pour tout l'ensemble du genre humain le germe le plus sûr d'unité, d'espérance et de salut* » (LG 9). Le Concile relie le salut à la communion, notre relation avec la Trinité et avec l'humanité. L'Église n'est pas uniquement un signe mais un serviteur ou un instrument de communion. L'isolement, la division, l'aliénation et la solitude sont des blessures faites à la communion. La famille humaine a besoin d'être délivrée de l'exclusion et du cloisonnement. L'Église sert à apporter le baume salvifique de la guérison et de la communion à une humanité blessée par les combats, le rejet et la violence. Parmi les nombreux besoins de l'humanité aujourd'hui, je crois que l'exclusion et l'aliénation des personnes nécessitent une attention urgente. Dans son livre *Accueillir notre humanité*, Jean Vanier décrit de façon poignante le cheminement de l'exclusion à l'inclusion comme chemin vers la guérison.

James Sweeney, CP observe que la culture dominante « adopte l'attitude de laissez-faire où l'individu règne en maître et où les individus doivent s'occuper d'eux-mêmes » (*Faith in Culture*). Même les familles souffrent d'une rupture dans les relations et la communication. Les individus n'ont pas besoin des autres. Chacun doit s'occuper de soi-même seulement. Si vous êtes pauvre, vous n'avez personne sur lequel rejeter la responsabilité que vous-même. Ne vous attendez pas à ce que les autres vous relèvent ; faites-le vous-même. L'individualisme aliénant se traduit au niveau de la société par l'ethnocentrisme, le racisme, la xénophobie nationaliste, la discrimination religieuse et raciale, les boucs émissaires, la stigmatisation des personnes qui sont différents de nous comme les migrants, les étrangers et les minorités (Kristine Suna-Koro, « *Le signe de l'unité et le lien de la charité* », P. David Izuzquiza, SJ, « *Rompre le pain : Notes pour une théologie politique de la migration* »). La culture de l'individualisme est l'une des causes de la disparition des personnes humaines de notre conscience.







Dans la sphère économique de la vie, qui touche les sphères sociale, culturelle et politique, on assiste à une soi-disant croissance économique qui exclut la plus grande partie de l'humanité et nuit à la création.

Le 17 janvier 2017, à la veille du Forum économique mondial à Davos, en Suisse, une étude réalisée par Oxfam, une association qui lutte contre la pauvreté, a révélé qu'en 2016, huit personnes dans le monde étaient aussi riches que la moitié du monde, soit 3,6 milliards de personnes. Le Directeur exécutif d'Oxfam a justement remarqué : « *Il est obscène que tant de richesses soient concentrées dans aussi peu de mains alors qu'une personne sur dix dans le monde doit se débrouiller avec moins de deux dollars par jour* ». Mais ce qui le rend plus gênant, c'est qu'en 2015 ou l'année précédente, 62 personnes étaient aussi riches que la moitié du monde. Maintenant, elles sont réduites à 8. Nous ne nions pas que les personnes qui réussissent dans le monde sont entreprenantes, motivées, créatives et « chanceuses ». Mais nous sommes toujours troublés et nous devrions être troublés à l'idée que la richesse générée avec l'aide de nombreuses personnes et nations n'est pas distribuée de manière juste. Nous devons nous demander si la croissance économique qui exclut la plus grande partie de l'humanité est une croissance véritable ou une injustice légitimée. Les pauvres disparaissent en tant qu'êtres humains dans un système économique injuste.

Nous avons besoin d'autocritique ou d'auto-examen pour un renouvellement des mentalités et des attitudes qui favorisent la communion. Nous avons aussi besoin de structures sociales qui permettent aux valeurs de communion et de solidarité de s'épanouir. Mais permettez-moi d'insister sur la nécessité d'une rencontre personnelle avec les exclus, comme le souligne à maintes reprises le pape François dans *Evangelii Gaudium* et *Laudato si'*. Une Église diaconale doit promouvoir une culture de la rencontre, de la reconnaissance des visages humains et des personnes. Rencontrer personnellement les exclus, voir et en toucher leurs blessures comme Jésus a demandé à Thomas de mettre ses doigts dans ses plaies, nous fait rendre compte que la question de l'exclusion ne s'agit pas seulement des statistiques et des chiffres. Ce sont des êtres humains et non pas des numéros. Voir les blessures des personnes exclues nous met face à un choix : est-ce que je vais les ignorer ou est-ce que je vais m'arrêter, me rapprocher et les mener vers la guérison comme le bon Samaritain ? Je dois





## Promouvoir la culture de la rencontre

ajouter tout de suite que lorsque nous rencontrons l'exclu, nous ne devrions pas nous situer dans une position de supériorité, de force ou d'importance. Nous venons en tant que voisins, frères et sœurs désireux d'apprendre d'eux des leçons utiles sur la communion et la guérison. Les pauvres peuvent nous transmettre les valeurs qui manquent au système dominant. Et nous devons rencontrer des personnes blessées ensemble, en tant qu'Église. Tous les baptisés sont invités à participer activement non seulement au culte et à la liturgie, mais aussi au service de la charité qui guérit. Les responsables doivent former, équiper et encourager chacun à être des serviteurs de la communion. Les chrétiens doivent déclarer au monde : « les personnes nous manquent ! »

### **LA VISITATRICE : UNE AUTORITÉ AU SERVICE DE LA COMMUNION POUR PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA RENCONTRE**

Nous avons essayé de relier une culture de rencontre personnelle à la restauration de la communion. Les divisions dans la communauté peuvent indiquer que certaines personnes sont disparues ou exclues aux yeux des autres. Veuillez garder à l'esprit que les facteurs sociétaux, culturels et économiques que nous avons mentionnés plus haut sont également en jeu dans nos communautés. La Visitatrice doit être consciente de leur influence sur la vie communautaire et la mission.

Je m'inspire de la pensée de Dean Williams, auteur de « *Leadership for a Fractured World* » [*La direction pour un monde divisé*] (2015) mais je la reformule et y ajoute librement quelques idées, pour m'arrêter sur l'exercice de l'autorité qui permet aux humains de se rencontrer en tant qu'êtres humains pour restaurer la communion. M. Williams, professeur à l'université de Harvard, dirige le projet *World Leaders Interview*. Nous pouvons apprendre d'un penseur laïc comme lui. Selon lui, le leadership ou l'autorité consiste à traverser les frontières, à construire des ponts et à susciter la communion à un moment où le monde est fracturé.

Selon Williams, l'image traditionnelle d'un patron fort et autoritaire est celle du « grand leader ». Ce modèle fonctionne sur une stratégie prévisible de traiter les problèmes par la *proéminence* (Regardez-moi, je vais résoudre le problème), la *domination* (Écoutez-moi et faites ce que je dis), et la *tribalisation* (Suivez-moi, je vais promouvoir les intérêts de votre groupe). Ce type de leadership a évidemment ses points





forts. Mais étant donné la complexité des problèmes contemporains et les défis interdépendants auxquels nous sommes confrontés, nous avons besoin d'un leadership qui puisse favoriser un esprit de communion où chacun est vu, reconnu, invité et devient participant à la mission commune. Mais pour y parvenir, le leader doit être attentif aux frontières visibles et invisibles qui divisent les gens, qui empêchent le changement et détruisent les progrès déjà réalisés. Williams dit : « *Vous devez être capable de traverser les frontières pour engager des groupes divers dans le travail de résolution de problèmes et de changement. Parfois, vous devez intervenir pour briser les limites internes au sein de votre propre groupe pour ouvrir la communication d'informations et amener les gens à s'engager dans le monde extérieur. Pour certains problèmes, le défi du leadership est d'aider les groupes à transcender leurs limites, à quitter la sécurité du connu et à s'aventurer dans la grande inconnue dans la poursuite de la créativité et de l'innovation. Et il y aura des moments où le travail de leadership aidera plusieurs groupes à surmonter les divisions profondes afin de résoudre les conflits, guérir les blessures et réduire le mystère de l'autre afin de générer un avenir mutuellement bénéfique* ».

Un leader pousse à faire face à la réalité en posant des questions difficiles ou en pointant ce qui ne fonctionne pas bien. Mais provoquer n'est pas suffisant et n'est pas le seul choix. Souvent, le leader est appelé à susciter des sentiments nobles, vrais et bons au cœur des personnes afin qu'elles puissent identifier les problèmes, se voir et travailler ensemble. Pour susciter d'une manière plus efficace, un leader doit cesser de parler de principes et de solutions pour raconter des histoires. Les histoires déplacent l'attention du leader vers les valeurs et les messages nécessaires pour faire face à la situation.

Face à des conflits, un leader ne peut pas simplement répéter des « dogmes » ou des règles qui définissent des paramètres et des limites, souvent de manière assez rigide. Un leader doit apprendre à « jouer » et à encourager la communauté à jouer, à utiliser son imagination, à rêver de possibilités, à être surpris et à aimer l'aventure.

Pour construire des ponts, un leader permet aux membres de la communauté de se voir, de se rencontrer profondément. Il détecte qui est « disparu » aux yeux de qui. Il est conscient des groupes qui existent dans la communauté. Il encourage les groupes concurrents à apprécier leurs récits et leurs valeurs sacrées. Il montre comment ces récits et ces valeurs sacrées





## Promouvoir la culture de la rencontre

perpétuent les divisions et comment des changements de regard peuvent favoriser de meilleures relations. Grâce à la communication, le leader réduit le « mystère » qu'un groupe représente à un autre puisque la méconnaissance mène à la suspicion, aux préjugés, aux stéréotypes et à l'aveuglement. Le leader identifie les personnes crédibles qui peuvent franchir les limites, être une voix de paix et jouer un rôle de médiation. Un leader facilite et orchestre des conversations entre deux groupes, osant discuter de l'indicible avec calme. Un leader élève le regard de tous, des petites batailles vers un but plus élevé. Il permet aux membres de la communauté de se voir dans l'autre. Il traverse les ponts avec sa communauté pour que les récits de groupes deviennent un récit commun, « notre récit ». Face à la tentation récurrente du « tribalisme », il veille à éviter une telle régression.

Un leader crée un climat où le pardon devient un choix. Le pardon libère tout le monde de la prison de la colère, de l'amertume, de la vengeance et de l'aveuglement envers l'autre.

## LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

En dernier lieu, permettez-moi de partager un changement important qui a commencé et continuera de croître à notre époque. Il affecte la rencontre personnelle et la communion et est considéré comme l'une des causes de la disparition des personnes. Le fondateur du Forum économique mondial, le Dr Klaus Schwab, l'appelle la quatrième révolution industrielle qui s'appuie sur la révolution numérique (« *The Fourth Industrial Revolution* », 2016). Elle est caractérisée par l'outil internet présent partout, des capteurs plus petits et plus puissants, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique. Il aura des répercussions sur l'économie, l'emploi, la nature du travail, les attentes des consommateurs, les gouvernements, la sécurité, la gestion de l'information, les soins de santé, le climat, les inégalités sociales, l'identité, la moralité et la communauté. De nos jours, les experts ne parlent plus du « changement » mais de « perturbation ». Ce changement massif se produit déjà et progressera même si nous n'en tenons aucun compte. Le Dr. Schwab nous invite à aborder la perturbation de manière significative en mobilisant « *la sagesse collective de nos esprits, de nos cœurs et de nos âmes* ». Avec sa vaste expérience, son réalisme et son optimisme, le Dr. Schwab propose d'éveiller trois types « d'intelligence » pour répondre au changement.





1. **L'intelligence contextuelle.** Cela correspond à l'esprit. Nous devons développer notre capacité et notre volonté de comprendre les contextes des tendances émergentes et de trouver des liens. Nous devons sortir d'un cadre mental rigide et d'une vision fixe de l'avenir. Nous familiariser avec différentes composantes du contexte, développe notre agilité intellectuelle et sociale, nécessaire pour intégrer divers intérêts et opinions.

2. **L'intelligence affective.** Elle fait référence au cœur. L'esprit et le cœur doivent se rencontrer et ne pas entrer en conflit. L'intelligence affective implique la conscience de soi, l'autodiscipline, la motivation, l'empathie et les compétences pour établir des relations avec les personnes.

3. **L'intelligence inspirée.** Elle se réfère à l'âme. L'inspiration signifie la recherche constante d'un sens et d'un but. Nous aidons l'humanité à atteindre une conscience morale partagée et un destin partagé. L'âme doit inspirer la confiance, de sorte que les intérêts communs et non les objectifs individuels soient atteints.

La vision du Dr. Schwab de l'intégration de l'esprit, du cœur et de l'âme pour promouvoir le bien commun face au changement ou à la perturbation a un attrait universel et résonne avec l'Écriture : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit* » (Mt 22, 37).

### **Dean Williams : Évitez votre propre fragmentation (du leader/de la Visitatrice)**

M. Williams offre des conseils aux leaders afin qu'ils puissent éviter d'être fragmenté (divisés intérieurement ou en état de confusion)

Conseil 1 : Vous n'avez pas à sauver le monde aujourd'hui ou demain

Conseil 2 : Entourez-vous de gens qui peuvent vous empêcher de faire des choses stupides

Conseil 3 : Ne le prenez pas pour vous, même si quelque chose vous semble une attaque personnelle

Conseil 4 : Lorsque les forces des ténèbres tombent sur vous, recentrez-vous sur l'essentiel de votre objectif





## Promouvoir la culture de la rencontre

Conseil 5 : Riez beaucoup

Conseil 6 : Commencez à danser

Conseil 7 : Se perdre – nourrir le corps et l'esprit

Conseil 8 : Choisissez vos combats avec sagesse et sachez quand il faut laisser tomber.

### UNE HISTOIRE POUR CONCLURE

Dans un camp d'été pour les jeunes, j'ai été invité à donner une conférence de 30 minutes sur la façon de trouver son but dans la vie. C'était censé être une campagne vocationnelle, mais très subtilement menée. Après la conférence, une jeune fille a levé la main et a demandé : « Voulez-vous chanter pour nous, Monseigneur ? » J'ai été surpris et j'ai dit : « Personne ne m'a dit que je devais chanter. S'il vous plaît posez des questions liées au sujet. » Beaucoup de questions bonnes et difficiles ont suivi. Puis un jeune garçon a demandé : « Voulez-vous chanter pour nous maintenant ? » J'ai dit : « OK, je vais entonner une chanson que nous connaissons tous, puis nous chanterons ensemble. » Après la chanson, les jeunes se sont précipités vers moi pour me demander de les bénir, embrasser ma main, faire des selfies, demander des autographes sur leurs journaux et leurs chemises. Pendant ce temps, je me suis demandé : « Que voient-ils en moi ? Un évêque ? Une célébrité ? Est-ce que je manque à un comportement digne d'un évêque ? » La réponse est venue un an plus tard dans un camp d'été similaire. Un garçon est venu me voir et m'a dit : « Monseigneur, l'année dernière vous avez signé mon T-shirt. » J'ai dit : « Ah oui, au camp d'été l'année dernière. » Puis il a ajouté : « Je n'ai pas lavé la chemise depuis ». Un peu dégoûté j'ai dit : « Wow. Elle doit sentir très mauvais après un an. » Mais il a poursuivi : « Tous les soirs, je la plie et je la mets sous mon oreiller. Je n'ai pas vu mon père depuis des années. Mais avec cette chemise pliée, je sais que j'appartiens à une famille et que j'ai un père en vous. » Personnes disparues, rencontre, des ponts, communion, tous ces grands mots explosent dans un t-shirt signé par un évêque.

Cardinal Luis Antonio TAGLE  
*Archevêque de Manille*





FRÈRE J. P. MARSAUD, FILS DE LA CHARITÉ

## Réflexions sur la gestion des biens dans un Institut de vie consacrée et dans une Société de vie apostolique en droit canonique

26 mai 2018

A la suite d'un colloque pour les Économistes généraux qui a eu lieu en 2014 à Rome, les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique ont reçu une lettre circulaire du Dicastère intitulée : « *Lignes d'orientation pour la gestion des biens dans les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique* ».

Un autre document « *L'économie au service du Charisme et de la Mission* » vient d'être publié en mars 2018 par ce même Dicastère. Nous savons combien le Pape François est très sensible à cette question et comment il est soucieux du témoignage que l'Église doit donner dans le domaine économique. D'ailleurs dans sa lettre « la joie de l'évangile », il reprend longuement la question des flux de l'argent et leurs conséquences souvent néfastes dans la mondialisation.

Aujourd'hui plus que jamais, il y a une forte demande de transparence dans la gestion des biens pour toute institution qu'elle soit politique, sociale, humanitaire mais aussi religieuse. Il y a une grande exigence de clarté en matière économique tant pour le peuple chrétien que pour l'ensemble de la société. A partir de là, la

Gestion  
des  
biens

237

N° 4 - Juillet - Août 2018





## *La gestion des biens dans une Société de vie apostolique*

crédibilité du témoignage de vie de nos communautés religieuses peut être parfois remise en cause.

En introduction au Symposium international du 8 et 9 mars 2014, le pape François dans son message aux participants disait : « Il faut veiller attentivement à ce que les biens des instituts soient administrés avec circonspection et transparence, qu'ils soient protégés et préservés, en alliant la dimension charismatique et spirituelle prioritaire à la dimension économique et à l'efficacité qui trouve son humus dans la tradition administrative des instituts qui ne tolère pas les gaspillages et est attentive au bon usage des ressources ». (Actes du symposium p. 6).

### I – DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

A/ **Le mot argent** apparaît plus de 20 fois dans les évangiles et ce qui a trait à l'argent 50 fois.

Les propos du Christ sur l'argent ne passent pas inaperçus, car ils sont parfois violents : les marchands du temple sont chassés avec véhémence (Jn 2, 15 ; Mt 21, 12 ; Mc 11, 15 ; Lc 19, 45) mais en même temps, c'est là un paradoxe, la pratique de Jésus est d'une civilité exemplaire : il ne condamne pas l'impôt payé à l'occupant romain (Mt 22, 21 ; Lc 20, 25) et même il paie la redevance légale (Mt 17, 27). Par ailleurs on connaît bien ces rencontres, ces repas avec les publicains (Lc 19, 5) Jésus se fait des amis avec des gens aisés Simon le Pharisien (Mt 26, 6) Joseph d'Arimatee (Mt 27, 57).

On peut dire qu'il y a trois niveaux dans le discours de Jésus : celui des condamnations, celui des pratiques et celui de la symbolique, puisque Jésus va oser parler en paraboles où l'argent va symboliser à sa manière le Royaume de Dieu. : le trésor caché dans le champ, (Mt 13,44), la perle de grand prix (Mt 13,46), la drachme perdue (Luc 15, 8), autant d'images monétaires qui désignent la recherche du Royaume de Dieu.

Nous connaissons tous la rencontre de Jésus avec Zachée, le collecteur d'impôt (Lc 19, 1-10) : Perché sur un sycamore afin d'apercevoir le « prophète Jésus », il entend Jésus lui dire « descends de ton arbre, aujourd'hui je veux demeurer dans ta maison ». La foule désapprouve cela, car Zachée est considéré comme un pécheur « collaborateur des Romains







qui s'enrichit avec l'impôt ». La réaction de Zachée, au moment où Jésus lui demande l'hospitalité déclenche quelque chose d'extraordinaire en lui : la générosité. Il accueille ainsi Jésus : « Seigneur, je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un je lui rends le quadruple ». Évaluons le geste : cet argent qui l'avait isolé des autres Zachée l'utilise pour corriger des injustices, soulager la pauvreté. Entre ses mains la fonction de l'argent s'est inversée : ce qui l'isolait des autres devient **créateur de relations**. L'argent n'est plus ce qui brise les relations, mais ce qui permet d'en tisser.

Et cette inversion **passé par le don**. Du coup les rôles changent : Zachée ne profite plus des autres pour s'enrichir, il fait profiter les autres de ses biens. Par ce changement : ce n'est plus l'argent qui gouverne les relations de Zachée et les détruit, c'est Zachée qui maîtrise l'argent et décide de sa fonction. Par cette conversion dans l'usage de l'argent, le règne de Dieu s'est soudain fait proche « Aujourd'hui, dit Jésus, le salut est venu pour cette maison » (Lc 19, 9). Au fond on pourrait résumer l'interpellation lancée par Jésus ainsi : ce n'est plus que fais-tu de ton argent ? Mais qu'est-ce que ton argent fait de toi ? soit une quête de possession, soit un créateur de relations avec les autres.

Nous devons entendre le cri de notre pape François : « L'argent doit servir et non pas gouverner... Je vous exhorte à la solidarité désintéressée et à un retour de l'économie et de la finance à une éthique en faveur de l'être humain » (*La joie de l'évangile* § 58).

## **B/ La mise en commun des biens dans la première communauté chrétienne**

La vie religieuse a toujours été consciente de l'importance pour elle, de revivre ce qui avait été vécu aux origines de l'Église, au sein de la communauté primitive de Jérusalem, à savoir une mise en commun des biens que l'on possède.

Dans sa réflexion, la vie religieuse se réfère habituellement à Actes 2, 44 : « *Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun* » ou encore Ac 4, 32 : « *La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme et nul ne considérait comme sa propriété l'un quelconque de ses biens. Au contraire ils mettaient tout en commun* ».





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

**La mise en commun de nos biens, le partage vont ainsi manifester cette communion fraternelle qui est un des signes lisibles de la vie religieuse dans l'Église et pour le monde.**

La communion fraternelle est le terme et la raison d'être, majeure des trois vœux – pauvreté (partage et accueil du frère), obéissance (appartenance à un corps apostolique), chasteté (comme induisant un autre type de fraternité que celui que réalise la relation conjugale). Cette communion fraternelle se vit selon des modalités très diverses dans nos Instituts, elle demeure pourtant un des traits majeurs de la vie consacrée.

Nous le savons, celle-ci ne constitue pas un idéal de perfection que les autres chrétiens devraient s'efforcer d'imiter ; ce que nous vivons, c'est de l'ordre du Signe, « rappelant au peuple de Dieu son horizon eschatologique (LG, n° 44) et le sens de sa marche, de son engagement dans le monde (LG, n° 48) ». La communion fraternelle a ainsi quelque chose à dire à notre société, un signe pour qu'il y ait plus de partage, moins d'individualisme, plus de transparence dans l'utilisation des biens.

Reprenons ces textes Actes 4, 34-35 : « *la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entr'eux tout était commun* » (4, 32). « *Tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient apportaient le prix de la vente et les déposaient aux pieds des apôtres* » (4, 33-35).

On sait que ce tableau fut idéalisé, puisque au chapitre 5, on nous parle déjà de fraude – celle d'Ananie et de Saphir. Pour l'auteur des Actes des apôtres cette attitude, cette façon de vivre est celle qui traduit de la façon la plus réaliste la nouveauté de la vie donnée par l'Esprit et qui fait des disciples du Christ les témoins pour un monde nouveau.

Dans les lettres de Paul, on évoque aussi la solidarité à faire vivre entre les Églises : l'aide apportée par la communauté d'Antioche à celle de Jérusalem (Ac 2, 27-30) et la collecte organisée par Paul dans les communautés fondées par lui en Asie mineure et en Grèce en faveur des pauvres de Jérusalem (Rm, 15, 26-27 ; 1 Co 16, 1-3 ; Ga 2, 10 ; Ac 20, 4). L'argent devient agent de solidarité.





## **C/ Donner du sens à cette réalité concrète : la gestion de nos biens.**

Paul VI pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de *Rerum Novarum* (discours du 22 mai 1966) écrivait : « *L'Église n'a pas craint de descendre de la sphère religieuse qui est la sienne à celle de conditions concrètes de la vie sociale. Comme le Samaritain de la parabole évangélique, l'Église descend de sa monture, c'est-à-dire du milieu purement culturel et se fait ministre de charité, non seulement individuel mais social. Elle s'est penchée sur le champ économique ; elle a parlé des rapports entre capital et travail, elle s'est prononcée sur le contrat de travail, sur le salaire, sur l'assistance, sur le droit familial, sur la propriété privée, sur l'épargne, sur 100 questions pratiques essentiellement liées aux honnêtes et légitimes nécessités de la vie. Sa charité s'est armée d'exigences de progrès qu'elle appela humaines et chrétiennes et par conséquent juste* ».

Le concile Vatican II dans *Lumen Gentium* 4, 34 reprend à sa manière le sens à donner à toute activité humaine : « Toutes leurs œuvres, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leur travail de chaque jour, leur détente intellectuelle et corporelle, si tout cela se fait dans l'Esprit et même les peines de la vie si elles sont supportées avec patience deviennent des « hosties spirituelles offertes à Dieu par Jésus-Christ » [1 P 2, 5] » (LG IV, 34).

Ainsi toute cette réflexion de l'Église concernant l'activité humaine prend sa source dans le mystère de l'incarnation. En Jésus Christ, Dieu lui-même s'est authentiquement engagé dans la condition humaine, s'il est véritablement entré dans l'histoire humaine alors en aucune manière cette condition, cette histoire, ce monde ne sauraient être tenus sans importance ou à plus forte raison, mauvais.

Il est bon de se rappeler comment Jésus est soumis à toutes les nécessités qui affectent l'existence humaine : faim, soif, fatigue, tristesse, souffrance, mort. Il se fait proche de ceux qui souffrent, il est présent aux joies de sa famille comme à Cana, il pleure sur son ami Lazare, il s'éprend de compassion pour les exclus, les malades, les enfants... Cette plongée du Christ dans l'existence humaine, on peut dire qu'elle donne sens à toute notre activité humaine.

C'est dans cette perspective du mystère de l'Incarnation que nous devons prendre en considération tout ce qui est réalité concrète, activité dite





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

profane d'un Institut. La gestion des biens ecclésiastiques est une vraie mission en soi. C'est ce qu'écrit le cardinal Joao Braz de Aviz, préfet du Dicastère de la Vie Consacrée et des sociétés de vie apostolique : « La gestion attentive et prévoyante des biens ecclésiastiques et des œuvres revêt par conséquent un caractère évangélique ». (Actes du symposium p. 16 document français).

Nous devons porter la conviction que bien gérer des biens matériels peut être source d'un témoignage positif dans des domaines sensibles comme celui par exemple des finances. En France nous savons comment la recherche éthique dans les placements financiers a été un témoignage important qu'a donné Sr Nicole Reille qui écrivait ainsi « Notre questionnement sur l'éthique a souvent étonné les dirigeants habitués à être interrogés plutôt sur la rentabilité financière que sur leur comportement. Poser ces questions aux acteurs du monde économique, par le biais de la gestion de nos biens n'est-ce pas avoir un impact, certes bien modeste, sur l'évolution d'un ordre économique plus juste et plus respectueux de toute personne. »

## II – LES BIENS D'UNE CONGRÉGATION

### A/ Origine des biens de l'Institut

#### Le partage des biens

Comme je le disais précédemment en citant les actes des apôtres (4, 32) la communauté des biens est la conséquence et l'expression du fait « *qu'ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme* ». Il existe entre ces premiers chrétiens une unité profonde des esprits basés sur une foi commune, inséparable d'une espérance commune. Ils ont conscience de constituer une réalité unique, un seul corps dans lequel chacun se sent solidaire de tous. Or pour être authentique cette communion aux mêmes réalités spirituelles doit prendre forme s'incarner dans le partage.

**La communauté des biens** apparaît alors comme une conséquence de l'unité profonde des chrétiens. C'est la manifestation concrète et le signe sensible de l'union des cœurs et des âmes. La charité adéquatement comprise et vécue n'est-elle pas toujours union spirituelle et partage fraternel. Celui-ci, ce partage fraternel est le test de vérité de cette union





spirituelle. Frères et sœurs les uns des autres partageant la même foi et la même espérance, ils choisissent d'incarner cette communion entre autres dans la communauté juridique des biens. Parfois il faut le reconnaître là où la mise en commun des biens pose des difficultés l'union des cœurs fait défaut...

Par la mise en commun des biens les religieux poursuivent ce même idéal de charité qui est à la fois égalité et partage. La possession engendre facilement une mentalité et des comportements de maître, qui fausse la relation fraternelle. D'où la communauté de biens crée cette relation d'égalité indispensable pour une vraie fraternité, cette unité. Pour une congrégation cela se vit au niveau local, mais aussi international...

La mise en commun de nos biens, le partage, la fraternité vécue de façon concrète a permis à la congrégation d'avoir peu à peu ce patrimoine que nous avons à gérer aujourd'hui. Un Patrimoine qui est le fruit de notre vœu de pauvreté.

**Ce patrimoine est aussi le fruit du travail des religieuses** qui ont partagé ce qu'elles recevaient pour le travail dans les écoles, les hôpitaux, ou autres œuvres apostoliques, aujourd'hui ce sont les pensions vieillesse pour certaines, mais c'est toujours le fruit du travail. Et puis au décès des sœurs, il y a aussi le don fait à la congrégation du patrimoine de la religieuse (ce qui n'est pas obligatoire, chacun est libre de faire son testament en faveur de telle ou telle personne)

**Ce patrimoine est le fruit de donateurs**, de personnes qui ont admiré le travail des religieuses et qui ont ainsi souhaité que leur œuvre puisse se développer, se poursuivre. De telles personnes ont ainsi fait don à la congrégation de leurs biens... vous avez sans doute remarqué dans les chapelles de certaines de nos institutions, souvent au bas des vitraux le nom du donateur ou de la donatrice.

Comme vous le voyez, **ces biens portent toute une histoire**. Dans ces biens, il y a toute votre histoire, et on comprend que parfois, ils font tellement partie de l'histoire de la congrégation, qu'on a du mal à imaginer des ventes, des restructurations, des adaptations à ce que nous vivons aujourd'hui, une sorte de dépossession à vivre.





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

Enfin ces biens sont dans un tissu humain, dans tout un environnement ecclésial dont il faut aussi tenir compte, puisqu'il y a peut-être des décennies de présence de religieuses dans tel ville ou village.

### **B/ Des biens appelés « biens ecclésiastiques »**

Tous les biens qui appartiennent à une Congrégation on les qualifie de « biens ecclésiastiques », (on dit plus couramment mais improprement biens d'Église).

On se réfère au canon 1257 § 1 « *Tous les biens temporels qui appartiennent à l'Église toute entière, au Siège apostolique et aux autres personnes juridiques publiques dans l'Église (donc nos instituts) sont biens ecclésiastiques et sont régis par les canons suivants et par les statuts propres à ces personnes* ».

### **Comment comprendre ce terme de « biens ecclésiastiques » ?**

Les biens ecclésiastiques sont des biens temporels qui appartiennent à une personne juridique publique (canon 113). Les personnes juridiques publiques : le Siège apostolique, les diocèses, les conférences des évêques, les paroisses, les séminaires, les Instituts de vie consacrée, associations publiques de fidèles...

Ce n'est pas le fait d'avoir une finalité religieuse que nos biens sont dits « **biens ecclésiastiques** » mais c'est leur appartenance à une personne juridique publique propriétaire (L'Institut) qui agit et possède au nom de l'Église.

Pour nos Instituts, comme pour toute personne juridique publique, il y a eu un acte d'érection de la part d'une autorité ecclésiale compétente (canon 116) et l'approbation de ses statuts (canon 17). C'est ainsi que la congrégation a été constituée « personne juridique publique ». En résumé disons que la condition « ecclésiastique » d'un bien découle de son titre de propriété : la congrégation légalement reconnue, mais aussi les biens qu'une congrégation possède indirectement par le canal d'associations civiles, de fondations, de sociétés civiles...

Ces biens sont alors également considérés comme biens ecclésiastiques auxquels s'appliquent les règles canoniques qui leur correspondent.





## **Mais cette qualification de « biens ecclésiastiques » (biens d'Église) ne signifie pas que nos biens appartiennent au Saint-Siège**

« Sous l'autorité du Pontife romain, le droit de propriété sur les biens appartient à la personne juridique qui les a légitimement acquis. » (c.1256).

Le Pontife romain n'est pas le propriétaire de nos biens, pas plus qu'il ne peut être tenu comme personnellement débiteur des créanciers d'un bien ecclésiastique. Mais il exerce un pouvoir de vigilance, et de protection par rapport aux biens qui sont la propriété de la personne juridique.

Certains canonistes l'exprimeront ainsi : « il s'agit de propriété subordonnée ». Ainsi selon le canon 634 § 1, un Institut a un véritable droit de propriété. « *Les Instituts, provinces et maisons en tant que personnes juridiques de plein droit sont capables d'acquérir, de posséder, d'administrer et d'aliéner des biens temporels, à moins que cette capacité ne soit exclue ou restreinte dans les constitutions* ».

Ceci est exprimé également au canon 586 « *A chaque institut est reconnu la juste autonomie de vie, en particulier de gouvernement par laquelle il possède dans l'Église sa propre discipline et peut garder intact le patrimoine dont il s'agit au canon 578* ».

**Si**, selon le canon 1273, le Pontife romain est le suprême administrateur et dispensateur de tous les biens ecclésiastiques, **cette vigilance du Saint-Siège** exigera parfois l'autorisation du Saint-Siège pour des opérations très importantes (canon 1292) et spécialement en ce qui concerne les aliénations.

Également après chaque Chapitre général de la congrégation, l'administration générale de l'Institut devra faire parvenir à la congrégation l'état de la congrégation avec ses bilans financiers.

**C/ Ces biens doivent avoir un support juridique** dans chacun des pays où nous sommes implantés.

Le droit canon nous invite toujours à respecter la loi civile « *veiller et garantir par des moyens valides en droit civil la propriété des biens ecclésiastiques* » (canon 1284 § 2).





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

### III – RECENSION DU PATRIMOINE DES CONGRÉGATIONS

#### A/ Le patrimoine immobilier

Il est composé de biens fort divers dont le point commun est d'être fixés au sol (terrains, bâtiments, appartements, chapelles, concession aux cimetières.). Il a été acquis de diverses manières : achat, construction, donation, legs, apport.

Souvent ces biens sont marqués par beaucoup d'affectivité, car ils portent une histoire. Je le vois régulièrement quand une congrégation décide de démolir par exemple une chapelle, car on est obligé de vendre telle œuvre, alors revient aux esprits des sœurs des expressions de ce genre : « ce fut le lieu de ma profession »... « c'est une partie de ma vie qui s'en va » m'a dit un jour une sœur.

Pourtant aujourd'hui la gestion des biens d'une congrégation doit aller jusqu'à se poser la question de l'opportunité de se maintenir dans telle ou telle œuvre. Mais il faut entendre et comprendre ces réactions. Pourtant une saine gestion ne peut s'enfermer dans ce qui a toujours été jusque là ... C'est aussi un chemin de dépossession que les congrégations sont amenées à vivre dans ces restructurations des biens.

**Concessions au cimetière** : Cela fait partie aussi de nos biens, même si on ne possède pas la concession. Celles-ci doivent être entretenues. Il y a là une attention à avoir par rapport aux familles qui sont très sensibles dans ce domaine-là.

#### B/ Le patrimoine mobilier (nos placements dans les banques)

Chaque congrégation, chaque Province, a ses placements financiers qui vont lui permettre de faire face à toutes ses dépenses habituelles. Et aujourd'hui toutes nos congrégations internationales vivent la tension : **de la vieillesse à assumer et entretenir et le développement des vocations avec les missions à soutenir**. C'est un équilibre difficile à tenir, souvent avec des décisions difficiles à prendre, **car il y a toujours derrière ces chiffres des personnes**, des activités missionnaires.

Organiser des sessions, des chapitres internationaux coûtent beaucoup d'argent et ils sont indispensable à la vitalité de la congrégation, organiser des échanges internationaux entre les divers pays est indispensable







pour que l'Institut fasse corps, que les jeunes générations connaissent mieux le charisme qui est né ici... Un conseil est devant de tels choix et en même temps que les aînées puissent avoir une vieillesse heureuse et surtout entourée des soins nécessaires qui coûtent de l'argent, beaucoup d'argent.

Je regrette souvent que, dans les chapitres où on m'invite, au moment de la présentation des comptes de la congrégation, il y ait peu de débats... peu de questions. Il est vrai que les chiffres d'une congrégation sont loin de ceux d'une petite communauté, et donc on a du mal à bien évaluer les situations financières. Pourtant le Chapitre est une instance décisive qui devrait s'engager sur des choix missionnaires en prenant en compte les possibilités financières (d'une ex. congrégation, un an après le chapitre, on découvre qu'elle est en faillite, or rien n'était apparu durant le chapitre).

#### **Le patrimoine culturel de la congrégation** : objets d'art etc...

Il est demandé beaucoup de discernement et de prudence dans l'aliénation des objets consacrés. Selon le canon 1190 la vente des saintes reliques est absolument interdite. Il peut arriver qu'une maison religieuse ne puisse pas garder des objets d'art sacré. Il ne peut y avoir de transfert de propriété d'une chose sacrée d'une personne juridique ecclésiastique publique qu'à une autre personne juridique publique (diocèse, paroisse ... par don, par achat, par contrat de vente, mais le nouvel acquéreur est tenu de respecter le caractère sacré de l'objet (canon II71). Pour une telle décision, Il faudra que la maison religieuse ait l'accord de l'autorité compétente.

#### **C/ le patrimoine stable** (document romain 1.4)

Les canons 1285 et 1291 font mention du patrimoine stable sans définir de façon précise la réalité que celui-ci recouvre. Les orientations du Dicastère reviennent sur cette notion de patrimoine stable au paragraphe 1.4 : « *Le patrimoine stable devient ainsi l'ensemble de biens mobiliers et immobiliers qui constituent la réserve indispensable pour l'existence de l'institut. Il s'agit ainsi d'assurer l'autosuffisance économique, mais aussi la survivance voire la pérennité de l'institut pour continuer son œuvre et sa mission.* »

Le Patrimoine stable ne couvre pas tous les biens de l'Institut. Celui-ci a nécessairement des biens pour subvenir aux besoins immédiats ou





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

pour faire face à des aménagements immobiliers, des dépenses importantes pour la vie habituelle de l'institut

C'est l'instance de gouvernement général (peut-être provincial) qui déterminera que tel ou tel bien fera partie du patrimoine stable (le siège de l'Institut, de la province, les maisons de formation, des biens immobiliers qui servent à la subsistance de l'institut, des biens culturels immobiliers précieux par leur histoire ou leur qualité artistique qui constituent en quelque sorte la mémoire de l'Institut, un legs avec une exigence du donateur...

Enfin le patrimoine stable n'est pas immobilisé à tout jamais. Il est protégé, mais il peut bien sûr se modifier, évoluer selon l'environnement économique et les besoins de la congrégation. Au plan canonique, c'est l'autorité de gouvernement qui statue et qui peut apporter des modifications. Puiser dans le patrimoine stable représente une aliénation et requiert une autorisation de l'administration générale.

### **D/ Les biens personnels des religieux (ne sont pas des biens ecclésiastiques)**

On appelle « **biens personnels** » ou « **patrimoniaux** » des religieux selon le droit canon : « Tous les biens appartenant à un religieux avant sa profession temporaire quelle que soit leur origine. Tous les biens reçus après la profession temporaire par héritage et donation ».

**Tous les autres biens** acquis après la profession temporaire : travail, retraites et pension, indemnités d'assurance liées à une incapacité temporaire ou définitive. Bien que ces biens soient reçus personnellement, ils ne sont pas des biens personnels.

#### **Gestion des biens patrimoniaux**

Le religieux conserve la nue-propriété de ses biens patrimoniaux, mais il renonce à les administrer personnellement (canon 668,1). Il faut donc que le religieux établisse un mandat de gestion qui désignera un membre de la famille, ou de la congrégation ou un professionnel pour gérer ses biens. (Tout cela dépend de vos constitutions propres).

Cet acte de mandat de gestion est signé et conservé par la congrégation. Il ne peut être modifié qu'avec l'autorisation du Supérieur majeur.





**La renonciation aux biens patrimoniaux** réservée aux seuls ordres religieux où l'on émettait des vœux solennels a été rendue possible depuis Vatican II dans les Instituts religieux à vœux simples. C'est un acte important qui requiert de la part du religieux un véritable discernement, un désir de désappropriation en vue d'une plus grande liberté intérieure.

Seules les professes perpétuelles peuvent faire cette renonciation, sauf si la congrégation n'a pas accepté cette possibilité pour ses religieuses. Habituellement on exige au moins 10 ans de vœux perpétuels. Le code exige la permission de la Supérieure générale mais un grand nombre d'Instituts demandent en plus le consentement du conseil général. Il y a toujours lieu de prévoir l'avenir de la religieuse, ce qui demande beaucoup de prudence pour une renonciation totale de ses biens...

**Le testament** : En droit canonique chaque religieux doit faire son testament avant sa profession perpétuelle. Le religieux est libre de tester en faveur de qui il veut. (canon 668).

On aidera le religieux pour qu'il prenne en compte : les devoirs de justice qui lui incombent (par exemple vis-à-vis de la congrégation), mais aussi des conséquences fiscales de ses choix.

#### **IV – LA DESTINATION DES BIENS DANS UNE CONGRÉGATION**

L'Église n'est pas une société dont le but est de s'enrichir. Dans l'Église, les biens ne sont que des moyens pour que le Peuple de Dieu puisse remplir sa mission (G.S. N° 76).

« *Pour nous la possession et l'usage des ressources d'ordre économique doivent se borner et se subordonner à ce qui sert l'exercice normal de notre mission apostolique* » (Paul VI – *Ecclesiam suam*). N° 54.

Le canon 634, 2 nous rappelle que nous devons éviter les gains excessifs, et aussi l'accumulation de biens. « *Les Instituts éviteront cependant toute apparence de luxe, gain excessif et accumulation de biens* ».

**AINSI NOS BIENS SONT DESTINÉS POUR :**

**a/ La subsistance des membres de l'Institut**





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

Ces biens sont d'abord au service des personnes de l'Institut. Voici quelques références au code de droit canonique qui le précisent

Canon 670 : « *L'Institut doit fournir à ses membres tout ce qui est nécessaire selon les constitutions pour atteindre le but de leur vocation* »

Canon 610 § 2 « *Aucune maison ne sera érigée à moins qu'on ne puisse prévoir prudemment qu'il sera convenablement pourvu aux besoins des membres.* »

Canon 619 : « *Les Supérieurs, qu'ils subviennent aux besoins personnels des religieux, de façon convenable qu'ils prennent soin des malades* »

### **b/ Le service de la Mission de l'Institut**

La Mission peut se vivre à travers des œuvres qu'il faut soutenir. La Mission exige de la formation à travers ses diverses étapes : postulat, noviciat, juvénat, scolasticat, formation permanente (autant de rubriques que vous connaissez).

Vous savez ce que coûtent des rencontres internationales de jeunes profès, de nouvelles implantations dans des pays en voie de développement, d'organisation de sessions, d'accueil de jeunes en formation etc. Une congrégation doit évaluer régulièrement le budget missionnaire nécessaire pour vivre sa mission et surtout faire un budget prévisionnel qui oblige ainsi à faire des choix. Tout ne peut pas être réalisé en même temps, spécialement lorsqu'il s'agit d'investir dans la construction d'une maison de formation.

Jean-Paul II dans *Vita consecrata* a ainsi fait l'éloge des religieux missionnaires. « Combien d'Instituts se consacrent à l'éducation, à l'instruction et à la formation professionnelle en rendant des jeunes et moins jeunes capables de devenir des acteurs de leur avenir. Combien de personnes consacrées se dépensent sans mesurer leurs forces pour les plus humbles de la terre. Combien d'entre elles s'emploient à former de futurs éducateurs et de futurs responsables dans la vie sociale pour qu'ils s'efforcent d'éliminer les structures d'opposition et de promouvoir des programmes de solidarité en faveur des pauvres. Elles combattent pour vaincre la faim et ses causes, elles animent des activités bénévoles et les organisations humanitaires, elles sensibilisent les organismes publics et





privés pour favoriser une distribution équitable des aides internationales. Les nations doivent vraiment à ces hommes et à ces femmes acteurs entreprenants de la charité qui par leur générosité inlassable ont contribué et contribuent encore notablement à l'humanisation du monde » (*Vita consecrata* 89).

**c/ Le canon 640 souligne l'aspect du don « soutien aux pauvres en prélevant sur leurs propres biens ».**

Dans la tradition de l'Église, le patrimoine de l'Église était nommé « bien des pauvres ». En effet les biens d'Église devaient être affectés en partie aux pauvres. Peut-être tout cela pour éviter que les clercs s'accaparent seuls les dons des bienfaiteurs ou les détournent à leur usage.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, plusieurs conciles reprennent cette expression « ces biens appartiennent à Dieu et à son Église et sont le patrimoine des pauvres » Bordeaux 1583, Aix 1585... C'est dans cette tradition que s'inscrit le canon 640 « *Les Instituts compte tenu des données locales s'efforceront de porter un témoignage en quelque sorte collectif de charité et de pauvreté, et selon leurs moyens de subvenir aux besoins de l'Église et au soutien des pauvres en prélevant sur leurs propres biens* ».

Benoît XVI dans son encyclique *Caritas in veritate* (l'Amour dans la vérité) propose que « dans les relations marchandes, le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité » (N° 36).

**d/ Veiller à une cohérence avec les conseils évangéliques. Prendre en compte la dimension économique dans la mise en place de nos projets :**

La raison pour laquelle nous lançons un nouveau projet missionnaire, nous créons une nouvelle présence ou une nouvelle œuvre est avant tout pour **répondre à un besoin**, à une demande considérée comme importante après discernement du conseil général ou provincial et des différentes communautés.

Comme Marie à Cana « ils n'ont plus de vin » nous nous apercevons que ce « quartier manque d'écoles, de dispensaires... » Et, bien





## *La gestion des biens dans une Société de vie apostolique*

sûr, ce ne sont pas en raison des raisons économiques que nous lançons des projets...

Mais pourtant dans le processus de discernement mené par le conseil général ou provincial ou la communauté des sœurs, pour commencer un projet missionnaire est-ce que nous prenons en compte la dimension économique parmi l'ensemble des éléments ?

Bien sûr quand nous lançons une nouvelle œuvre, nous recherchons les personnes qui vont pouvoir la réaliser. Mais n'y a-t-il pas aussi à mener également une évaluation préalable sur le coût de ce projet, de l'investissement financier avec les conséquences que cela peut avoir sur le budget annuel.

Bien sûr cela peut nous stimuler pour rechercher de nouveaux moyens financiers, mais nous devons faire preuve de lucidité économique pour tout nouveau projet. Dans nos Instituts internationaux, il est indispensable de planifier, d'établir des budgets prévisionnels et surtout de savoir évaluer au fur et à mesure pour ne pas se lancer dans ce que je pourrai appeler une fuite en avant « sans le souci du lendemain ».

C'est là une des responsabilités importantes des Conseils, d'où l'indispensable travail ensemble de l'Économe avec le Conseil général. Un travail d'élaboration ensemble de mettre en dialogue dans tout discernement le projet apostolique et la dimension économique.

A propos de la gestion, le document du symposium romain décrit tous les processus qu'il y a à faire pour une bonne gestion : « Elaborer des plans pluriannuels (budget prévisionnel) rédiger des bilans, introduire la certification des bilans et des audits pour qu'il y ait une garantie de l'exactitude économique et administrative. (Symposium 1.3).

« La transparence est fondamentale. La vigilance et les contrôles ne doivent pas être compris comme des limitations à l'autonomie des entités ou un signe de manque de confiance, comme expression d'un service à la transparence et aussi pour protéger ceux qui accomplissent des tâches difficiles. » (Symposium 1.2).

Chaque institut doit réaliser ses propres objectifs dans le domaine des biens en se référant toujours à son charisme et à ses orientations apostoliques. Aussi chaque Institut doit établir des règles pour



l'administration de ses biens, y compris pour la pratique collective de la pauvreté évangélique. On pourra se référer au dernier document du Dicastère qui nous appelle à une « pauvreté communautaire crédible ».

## V – L'ÉCONOME D'UN INSTITUT

**La responsabilité de l'administration des biens** revient au Supérieur. « *L'administration des biens ecclésiastiques revient à celui qui dirige de façon immédiate la personne juridique à qui ces biens appartiennent, à moins d'une autre disposition du droit particulier des statuts ou d'une coutume légitime et restant sauf le droit d'intervention de l'ordinaire en cas de négligence de l'administrateur* (canon 1279). C'est donc à la Supérieure générale, ou provinciale que revient la responsabilité de l'administration et de la gestion des biens.

### A/ L'Économe et sa charge

Mais le canon 636 nous dit que les Supérieures sont tenues de donner l'administration des biens aux économes :

« *Dans chaque Institut et pareillement dans chaque province gouvernée par un Supérieur majeur, il y aura un économe distinct du Supérieur majeur et institué selon le droit propre qui administrera les biens sous la direction du Supérieur respectif. Même dans les communautés locales un économe distinct du Supérieur local sera établi autant que possible* » (canon 636 § 1).

L'Économe reçoit donc une charge. Il s'agit d'un véritable pouvoir qui lui est confié. Ce n'est pas une délégation que l'Économe reçoit, c'est un office (canon 145). « *Un office ecclésiastique est une charge instituée de façon stable* ». Il faut insister sur cet aspect pour bien préciser que l'économe a une véritable responsabilité. Il n'est pas que le comptable de l'Institut. De par sa fonction il va participer à sa façon, avec toutes ses compétences de comptable, d'administrateur, à toute la gestion des biens de l'Institut.

Le droit précise l'esprit dans lequel l'administrateur (entendons pour nous l'Économe) doit remplir cette charge, puisque cela convient au clerc ou au laïc qui participe à un titre légitime à l'administration des biens ecclésiastiques.



## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

J'attire votre attention sur le canon 1284 qui décrit la tâche de l'administrateur en qualifiant sa gestion de celle d'un « bon père de famille » : « Tous les administrateurs sont tenus d'accomplir soigneusement leurs fonctions en bon père de famille » c'est à dire une gestion qui ne prend pas de risque.

C'est important à entendre pour nos placements ou pour tout investissement qui engage l'avenir. Il s'agit de faire en sorte que la congrégation ne soit pas « mise en faillite ». Ce n'est pas une entreprise que nous gérons, mais une famille.

« – Veiller à ce que les biens qui leur sont confiés ne périssent pas et ne subissent aucun dommage de quelque manière que ce soit en concluant, si cela est nécessaire, **des contrats d'assurance** ;

– Veiller à garantir par des **moyens en droit civil** la propriété des biens ecclésiastiques ;

– Observer les dispositions du droit tant canonique que civil ou celles qui seraient imposées par le fondateur, le donateur ou l'autorité légitime et prendre garde particulièrement que l'Église ne subisse aucun dommage à cause de l'inobservance des lois civiles ;

– Percevoir avec soin et en temps voulu les revenus et profits des biens, les conserver en sécurité une fois perçus et les employer selon l'intention du fondateur ou les règles légitimes ;

– Payer au temps prescrit les intérêts d'un emprunt ou d'une hypothèque et veiller à rembourser à temps le capital ;

– Employer aux fins de la personne juridique, avec le consentement de l'ordinaire (le Conseil) les sommes disponibles après le solde des dépenses et qui peuvent être utilement placées ;

– Tenir en bon ordre les livres de recettes et de dépenses et suivre les salaires et charges ;

– Préparer à la fin de chaque année un compte rendu de leur administration ;

– Classer soigneusement et garder en des archives sûres et convenables tous documents qui fondent les droits de l'Église ou de







*l'institut sur ces biens, avoir des copies authentiques de ces actes aux archives de la curie ;*

*– Il est fortement recommandé de faire chaque année un budget prévisionnel ».*

(Tout ceci est au canon 1284. On rappelle ainsi que l'administrateur remplit sa fonction au nom de l'Église).

Saint Benoît l'avait dit de son cellérier : « *On choisira comme cellérier du monastère un frère sage de caractère mûr, sobre dans le boire, et le manger, pas orgueilleux ni agité ni injuste, ni lent ni dépensier mais animé d'un respect, confiant en Dieu. Pour la communauté il sera comme un Père. Il prendra soin de tous, il ne fera rien sans l'ordre de l'Abbé* » (Règle de saint Benoît n° 31).

## **B/ La gestion de l'Économe**

Le code de droit canonique distingue les actes relevant de l'administration ordinaire et actes d'administration extraordinaire. (canon 638).

**L'Économe doit avoir pleine et totale initiative dans ce qui est dit de l'administration ordinaire**, ce qui relève de la gestion habituelle de la vie de l'Institut (canon 638 § 2).

Celle-ci comporte les rentrées et les sorties de caisse habituelle pour payer les charges courantes, les salaires, les travaux d'entretien, le chauffage, les assurances, le suivi des placements bancaires (sans engagement à long terme) aucune décision qui engage l'Institut pour l'avenir) etc. L'administration ordinaire relève de la compétence normale de l'Économe dans le cadre des orientations budgétaires normalement décidées en conseil. (canon 1284).

### **Les actes d'administration extraordinaire**

Par actes d'administration extraordinaire, le droit canon entend des actes que seuls la Supérieure majeure et son conseil et non l'Économe seule peut poser. Il revient au droit propre de les définir. Ce sont en général ceux qui demandent le vote délibératif du conseil (canon 638). Tout ceci est souvent explicité dans les constitutions : achat ou vente importante d'un bien et en particulier tout ce qui va concerner les aliénations (canon 638





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

§ 3), spécialement celles dont la valeur est supérieure à une somme soit fixée par le Chapitre, soit par la Conférence des évêques d'un pays. Dans bon nombre d'Instituts, sont également des actes d'administration extraordinaire : les locations de longue durée, les emprunts importants, les transformations ou aménagements intérieurs d'un immeuble incombant normalement au propriétaire, les placements d'argent à long terme, les contrats d'assurance qui engagent la congrégation, toute dépense non prévue au budget prévisionnel et dépassant le plafond fixé par le Chapitre général.

**Toute aliénation** relève de la gestion extraordinaire.

Une aliénation c'est toute affaire amoindrissant le patrimoine juridique de l'Institut, c'est-à-dire qui diminue son « patrimoine stable » : ceci vise toute aliénation immobilière, apport à un tiers, bail de longue durée (9 ans et plus) emprunt, consentir un prêt, hypothèque, céder même temporairement un droit réel sur un bien, accepter une servitude ou utilisation d'une partie de la Réserve patrimoniale. L'autorisation du Saint-Siège est requise pour toute aliénation de plus 2 500 000 € en France. (Chaque conférence des évêques détermine le montant requis).

Lorsque l'autorisation du Saint-Siège est requise, l'ordinaire du lieu doit en être averti. On devra présenter dans toute demande d'autorisation au Saint-Siège : les motivations de cette aliénation, l'estimation du bien qu'on veut aliéner faite par deux experts, le budget avec les dettes éventuelles. Normalement on ne peut pas aliéner sous le prix de son estimation.

### En conclusion de ce point.

On devra d'ailleurs toujours tenir compte pour une aliénation des éléments suivants :

- de la volonté des donateurs,
- les droits acquis par l'Institut qui a pu beaucoup investir dans telle œuvre qui a un bien immobilier,
- le témoignage de pauvreté que l'Institut doit rendre et le souci de solidarité qui doit être le sien envers d'autres communautés ou provinces du même Institut et aussi des besoins des Églises et au-delà des appels urgents de la société.





Il faut redire aussi que l'autorisation est une permission accordée au titre d'une exigence administrative de contrôle prévue par le droit mais qui n'implique aucune garantie en faveur des créanciers éventuels. Souvent dans le rescrit de l'autorité hiérarchique on mentionnera « on décline toute responsabilité. »

### **C/ Comment articuler la responsabilité de la Responsable (Supérieure) et celle de l'Économe**

La Supérieure et l'Économe agissent chacune selon leur domaine, mais tournées vers le même objectif : la Mission de l'Institut. Cela exige ***un bon équilibre des tâches, un statut bien défini pour l'Économe, des relations habituelles entre Supérieure et Économe.***

De bonnes connaissances au plan juridique, au plan administratif, au plan comptable etc... donne du pouvoir à l'Économe, peut même créer un sentiment d'infériorité chez la Supérieure qui ne peut avoir toutes les compétences.

Il est aussi normal que l'économe qui connaît bien les capacités financières de son Institut ait parfois tendance à freiner tel ou tel investissement que la Supérieure envisage au nom de la Mission, au nom du développement vocationnel.

La Supérieure aura une autre approche de la réalité économique, plus attentive au projet missionnaire ; « l'économique » aura peut-être une place seconde dans sa réflexion. Supérieure et Économe sont deux personnes qui ont chacune un pouvoir dans la congrégation, soyons-en conscients.

**Comment ces deux pouvoirs, (parlons de façon plus évangélique), ces deux services vont-ils s'articuler ?**

#### ***Un travail commun régulier***

Précédemment, nous avons parlé de l'administration ordinaire et de l'administration extraordinaire, il me semble qu'il ne faudrait pas réserver le travail commun entre Économe et Supérieure, uniquement lorsqu'il s'agit d'administration extraordinaire.

Il est très important que, régulièrement, l'Économe puisse exprimer ses questions que ce soit auprès de la provinciale, dans les





## *La gestion des biens dans une Société de vie apostolique*

Conseils (même si elle n'a pas le droit de vote). Son quotidien doit pouvoir être entendu si on ne veut pas que l'Économe s'enferme dans sa vision économique et financière ou dans ses préoccupations de chef du personnel

Même si la Supérieure fait entière confiance à son Économe, même si elle demeure allergique aux chiffres (cela existe), il est important et indispensable qu'il existe entre Économe et Supérieure ces temps de rencontre où chacune puisse donner son point de vue sur ce qui se vit au plan économique dans la congrégation.

### *La transmission des dossiers, des informations, des réflexions.*

Il est vrai qu'une Supérieure croule sous les dossiers, sans compter tous les e-mails qui lui arrivent maintenant de toutes ses communautés. Le dysfonctionnement dans l'information peut être source d'incompréhension au moment d'une décision. Enfin il est important **de mûrir les décisions économiques ensemble.**

Si la Supérieure et les membres du conseil sont seuls à voter les décisions, celles-ci doivent faire l'objet de travail commun pour permettre un mûrissement de la décision qui sera votée par le conseil.

D'où l'importance de la communication des dossiers, des projets différents à proposer avec les incidences financières comparatives, c'est tout le travail de l'Économe qui aura à le présenter au conseil et à entendre les réflexions et les questions de ce dernier.

Tel projet a pu être préparé par le service de l'économat, mais il paraît normal que l'Économe soit présente et puisse en débattre jusqu'à la décision qui relève du Conseil, même si celle-ci a des motifs pour aller à l'encontre du projet initial de l'Économe.

Ainsi si le projet est refusé, l'Économe ne prendra pas cette décision, comme un désaveu, mais comme un autre chemin que le Conseil aura jugé meilleur au regard de la situation de la congrégation.

### **Le budget prévisionnel [voir texte dicastère (1.1)] élabore des plans pluriannuels**

Un des lieux d'articulation entre la responsabilité de l'Économe et celle de la Supérieure, c'est lors du vote ou de la présentation du budget prévisionnel. Celui-ci est préparé par l'Économe et son équipe. C'est elle





qui apporte toutes les données comptables et administratives. La Supérieure avec son conseil va analyser tous les besoins à la vie matérielle de la congrégation : prise en charge des religieuses ou sœurs aînées, formation de jeunes religieuses, projets missionnaires etc. Le débat se fera autour de la question : si nous souhaitons mener cette activité, quelles seront les incidences financières pour aujourd'hui mais aussi pour l'avenir de notre patrimoine ?

Le budget prévisionnel est un bon moyen d'éviter parfois une certaine « irresponsabilité » du gouvernement de la congrégation, mais aussi de mesurer la bonne tenue des comptes de l'économe et la capacité financière réelle qu'a l'Institut. Chacun est acculé à la vérité des situations.

Le budget prévisionnel sera une bonne école de transparence pour le conseil et pour l'économe. Les arbitrages et les compromis nécessaires dans toute gestion doivent pouvoir être justifiés par rapport à l'objectif que l'on s'est donné, c'est-à-dire la référence au bien des personnes et à la mission de l'Institut dans l'Église et dans le monde.

#### Pour conclure sur ce point

Il faudrait que la Supérieure, chaque membre du Conseil, et l'Économe puissent se poser 3 questions :

– Qui supportera le coût de la décision que nous voulons prendre ? Cette question implique de prendre en compte la logique économique de toute décision. Par exemple lorsqu'on organise une réunion de jeunes professes ou une assemblée internationale, il convient de s'interroger pour savoir qui va payer. Si cette question ne se pose pas, cela signifie que la valeur des choses nous importe peu. Comment parler alors de témoignage de pauvreté ?

– Autre question : Cela vaut-il le coup ? Cette question oblige à la rigueur des arguments pour analyser le bien-fondé de telle décision et surtout comment cela répond à nos objectifs missionnaires mais aussi comment allons-nous prendre des mesures pour rechercher des solutions les moins gaspilleuses ?

– Enfin une troisième question qui fait intervenir la conscience de chacune : Y a-t-il une cohérence entre ce que nous faisons et ce que nous prétendons être. Cette décision est-elle la plus conforme à notre tradition ?





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

Le dialogue entre Supérieure et Économe exige que chacune prenne conscience de la particularité du point de vue qu'elle est chargée de défendre. Comme je l'ai déjà dit et ce serait le point que je retiendrai : ce dialogue sera d'autant plus facile au moment des décisions dans les instances du généralat et du provincialat qu'il sera pratiqué de façon ordinaire et régulière.

### **VI – LAÏCS EN RESPONSABILITÉ DANS L'ÉCONOMAT** (Lignes d'orientation 2.2)

Vous savez que le droit permet à un laïc d'être économe diocésain (canon 1282) « *Quiconque clerc ou laïc participe à un titre légitime à l'administration des biens ecclésiastiques est tenu d'accomplir ses fonctions au nom de l'Église selon le droit* ».

La tâche de l'Économe de congrégation est devenue si complexe qu'il est légitime de s'interroger si on va pouvoir trouver dans l'Institut la personne compétente en de si nombreux domaines, et surtout au moment où dans certains pays les effectifs diminuent. A ce jour pour le dicastère, il est indispensable qu'il y ait « quelqu'un de la famille » qui ait toujours un regard sur les finances de la congrégation. Nous avons sans doute à inventer une autre façon d'être économe. D'ailleurs c'est ce qui se fait aujourd'hui. Il n'est peut-être pas nécessaire d'avoir une compétence en tout (d'ailleurs, qui peut l'avoir ?) mais de savoir s'entourer de conseils, de savoir déléguer.

Ainsi dans bon nombre de congrégations des responsables administratifs, des directeurs administratifs, des économes adjoints ou d'autres comme secrétaire général ont été embauchés pour collaborer ou même prendre des responsabilités dans les économats. Pour cette collaboration avec des laïcs, il faut de bonnes règles, claires, précises pour que chacun respecte son domaine propre et apporte ce qui lui est demandé, tout en sachant que l'Institut a son fonctionnement, ses lois propres (le droit canon, son droit capitulaire) son charisme, ses priorités missionnaires.

De toutes façons il y aura un contrat de travail, mais qui devra être complété par une lettre de mission canonique pour cette responsabilité particulière au sein de l'Institut. Ce sera la Supérieure avec son conseil qui aura la responsabilité de ce contrat de travail et non l'Économe (il s'agit de l'administration extraordinaire). Les lignes d'orientations soulignent ainsi le



rôle des laïcs « étant donné la complexité des questions économiques et financières, de la gestion des biens et des œuvres, il est quasi impossible aujourd'hui de se passer de la collaboration de techniciens laïcs ou membres d'autres instituts.

Il faut toutefois éviter deux extrêmes : d'une part s'abstenir de s'adresser aux experts pour ne pas dépenser de l'argent, d'autre part gaspiller l'argent de l'institut dans des consultations entreprises parfois sans discernement et qui ne révèlent pas toujours efficaces »...

« Les experts peuvent donc aider mais ne peuvent pas se substituer aux responsables d'institut » (2.2).

## **VII – FAUT-IL UN CONSEIL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES dans un Institut de vie consacrée et une Société de vie apostolique ?**

J'ai rappelé que l'Économe est obligatoirement un religieux (canon 636). Au livre V du code canon 1280, il est dit que toute personne juridique doit avoir un conseil pour les affaires économiques ou au moins deux conseillers pour aider l'administrateur dans l'accomplissement de sa tâche. On peut dire que ceci n'est pas mentionné pour les Instituts religieux, alors que c'est obligatoire pour un curé de paroisse ou un évêque. On peut dire que le conseil de la Supérieure joue ce rôle. Mais souvent les conseillers n'ont pas la formation nécessaire en économie.

Il est clair qu'aujourd'hui le recours à des experts bénévoles ou salariés est devenu indispensable. Ce qui sera nécessaire c'est de bien préciser la responsabilité de chacun, les procès de décisions doivent être clairs : un conseil d'experts va apporter tous les éléments pour qu'un Conseil général ou provincial puisse prendre de bonnes décisions, éclairé par les expertises des uns et des autres.

Le dernier document du Dicastère publié le 10 mars 2018 demande aux instituts de constituer un conseil des affaires économiques. On pourra se référer au paragraphe 2.2 pour déterminer les domaines d'intervention, les contrats à observer et les contrôles à mettre en place, comme dans toute organisation.



## *La gestion des biens dans une Société de vie apostolique*

### **VIII – LES CONTRÔLES AU NIVEAU DE L'ÉCONOMAT ET LES RESPONSABILITÉS JURIDIQUES DANS LA GESTION DES BIENS**

#### **a/ La question du contrôle**

Le document du Dicastère sur les orientations dans la gestion des biens (1.2) aborde ainsi la **question du contrôle** : « *La vigilance et les contrôles ne doivent pas être compris comme des limitations à l'autonomie des entités ou un signe de manque de confiance, mais comme l'expression d'un service à la communion et à la transparence qui sert également à protéger ceux qui accomplissent les tâches délicates de l'administration...* »

Pour atteindre cet objectif, le document du Dicastère (Lignes d'orientation) demande que les Supérieurs majeurs avec leurs conseils :

« – *élaborent des systèmes de contrôle interne appropriés aux dimensions des œuvres basés sur une séparation adéquate des missions et un système clair d'autorisation.*

– *s'assurent que la mission à travers des biens se déroule dans le respect des principes évangéliques et des objectifs d'ordre économique.*

– *approuvent les plans d'investissement et les budgets au début de l'année.*

– *que les Économes rendent compte régulièrement aux Supérieurs de la situation administrative et de gestion financière etc... tiennent leurs documents de façon conforme aux prescrits de la législation civile des lieux dans lesquels ils opèrent transactions et contrats, et qu'ils recourent aux systèmes modernes d'archivage et de protection informatique des données.* »

#### **b/ Les responsabilités juridiques des personnes physiques qui ont contracté des obligations sans mandat, ni autorisation**

Plusieurs cas doivent être envisagés : « *Si un membre avec la permission de la supérieure s'est engagé sur ses propres biens, il doit en*







*répondre lui-même* » (canon 639 § 2). L'autorisation de la Supérieure ne constitue pas une garantie.

Par contre si un membre **est mandataire de la supérieure**, s'il contracte des obligations, avec les biens de l'entité ou avec des biens propres c'est la personne juridique qui doit en répondre, car la personne physique agit au nom de l'institut.

Si une religieuse contracte une dette sans aucune autorisation de sa supérieure, c'est à elle de répondre et non à la personne juridique (Canon 639), elle devra assumer les conséquences pénales de ces actes. Son Institut n'est pas tenu de rembourser ses dettes et de payer les cautions nécessaires pour la sortir éventuellement de prison.

Les supérieures qui prétendent agir en tant qu'organe de la personne juridique, mais sans avoir obtenu l'autorisation requise de la supérieure générale par ex ou qui ont outrepassé leur mandat, doivent répondre des dommages qui en découlent.

Au plan canonique, canon 639, « *Il reste cependant entendu qu'une action en justice peut toujours être intenté contre celui qui a tiré avantage du contrat.* »

Enfin il faut rappeler le canon 1298 qui demande que « *les biens ecclésiastiques ne doivent ni être vendus ni être loués à leurs propres administrateurs ou à leurs proches jusqu'au 4<sup>e</sup> degré de consanguinité ou d'affinité sans une autorisation spéciale écrite de l'autorité compétente.* »

Ceci rappelle que toute responsabilité dans un Institut religieux doit mettre une saine distance avec les affaires de sa famille.

## **IX – SUSCITER LA SOLIDARITÉ AU SEIN DE LA CONGRÉGATION**

### **Au sein de la congrégation**

La congrégation, avant d'être une communauté, une région ou une province, forme ce qu'on appelle souvent « un corps apostolique » (Vous portez le nom de Compagnie). Un corps est constitué de plusieurs





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

membres. Mais tous sont interdépendants les uns des autres. Rappelons-nous ce que dit Paul aux chrétiens de Corinthe (Cor 1, 12.14-26).

*« Il y a donc à la fois plusieurs membres et un seul corps, l'œil ne peut pas dire à la main « je n'ai pas besoins de toi ; la tête ne peut pas dire aux pieds « je n'ai pas besoin de toi »... »*

*Dieu a organisé le corps de telle façon qu'on porte plus de respect à ce qui en est le plus dépourvu ; il a voulu qu'il n'y ait plus de divisions dans le corps, mais que les différents membres aient le souci les uns des autres.*

*« Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance, si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie... »*

Notre vocation religieuse, si elle atteint chacun de nous au plus intime de nous-mêmes, n'est cependant pas une vocation individuelle.

**C'est un appel à vivre avec d'autres, en communauté pour constituer ensemble un corps fraternel d'un type original et spécifique.**

De nombreuses solidarités sont vécues dans une congrégation qui est une famille : aide mutuelle, réconfort, souci des plus faibles, des plus fragiles etc...

Il va de soi qu'il y a une nécessaire solidarité financière **dans un Institut** entre ceux qui ont plus et ceux qui ont moins. L'Économe, avec les responsables de la congrégation, porte ce souci. Et ceci n'est pas toujours facile à mettre en œuvre dans un Institut qui se développe avec de jeunes implantations dans de jeunes pays alors qu'il faut aussi assumer les charges de la vieillesse dans des lieux comme l'Europe.

Le canon 670 dit « *L'Institut doit fournir à ses membres tout ce qui est nécessaire selon les constitutions pour atteindre le but de leur vocation* ». Dans « ce tout ce qui est nécessaire » il y a bien sûr les besoins matériels.

Sans moyen financier, la congrégation est bloquée dans ses projets, projets missionnaires, projets de développement, mais aussi de pourvoir au nécessaire pour toute sœur, spécialement celles qui sont dans le grand âge ou qui sont malades.





Au sein de la congrégation, il est indispensable qu'il y ait une communication sur la gestion financière de la province, de la région pour responsabiliser chaque religieuse dans ce domaine. Les moyens modernes peuvent permettre de présenter un bilan de façon claire et compréhensive pour toutes.

Comme Institut nous devons aussi nous soucier de la formation des religieux dans ce domaine de l'économie, c'est ce que demande le document romain, insistant sur la formation à la dimension économique durant la formation, mais aussi que tous les membres de l'Institut soient sensibilisés à toutes ces réalités concrètes « pour mieux vivre le vœu de pauvreté dans le contexte socio-économique actuel ».

### **La collaboration avec l'Église locale et les autres instituts** (Lignes d'orientation 2.1 et 2.2).

Le canon 586 rappelle « *qu'à chaque Institut est reconnue la juste autonomie de vie, en particulier de gouvernement, par laquelle il possède dans l'Église sa propre discipline et peut garder intact le patrimoine dont il s'agit au canon 578.* »

Et ensuite au § 2 : « *Il appartient aux ordinaires de sauvegarder et de protéger cette autonomie.* »

Le dialogue avec l'Ordinaire du lieu est toujours important, même indispensable spécialement quand il s'agit de fermer une maison, une œuvre ou d'aliéner des immeubles, même si le droit n'exige pas une autorisation, mais une consultation de l'évêque.

On évoque aussi dans ce même paragraphe qu'il est bon d'avoir un dialogue avec les autres instituts qui seraient dans le même lieu « de façon à ne pas laisser une ville ou un diocèse privé de présence religieuse.

### **EN CONCLUSION**

Monseigneur Carballo, secrétaire de la congrégation de la vie consacrée et des sociétés de vie apostolique, donnait les orientations suivantes à la suite du symposium, elles seront ma conclusion.

1 – « Aujourd'hui le monde ne nous demande pas de ne pas avoir de bien, mais de les gérer en pleine transparence dans le respect des lois et





## La gestion des biens dans une Société de vie apostolique

dans l'esprit de pauvreté. La transparence est fondamentale pour l'efficacité et l'efficacite de la mission. » Transparence et prudence.

2 – La planification : les Instituts doivent planifier leurs dépenses. Une planification bien faite aide à la réalisation de la mission et est indispensable dans le développement de l'Institut. Un Institut ne peut pas répondre à tout et tout de suite. Il faut apprendre à programmer les dépenses dans le temps pour éviter tout gaspillage.

3 – Se responsabiliser dans la gestion de nos biens, dans la façon de vivre aujourd'hui le vœu de pauvreté. Apprendre à discerner en communauté sur cette dimension économique. La vie communautaire peut nous déresponsabiliser, puisque nous savons que « la communauté y pourvoira.

Lors du Symposium Mgr Carballo a évoqué des attitudes de congrégation qui n'aide pas les jeunes à connaître le vrai coût des choses durant la formation : « si les jeunes sont habitués à tout recevoir, sans participer à la vie matérielle de la maison ».

4 – La collaboration avec les laïcs : Il est important de se faire aider par des collaborateurs laïcs et experts en tout genre (fiscal, administratif).

Père Jean-Paul MARSAUD  
*Fils de la Charité*





SŒUR K. APPLER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

## Clôture de la Rencontre Inter Assemblée des Visitatrices

« *Allez !... Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* » (Mt 28, 19-20).

le 27 mai 2018

Bonne fête de la Sainte Trinité !

Dans mon oraison avec les lectures d'aujourd'hui, j'ai réalisé à quel point nous sommes bénies de conclure notre Rencontre Inter-Assemblées un jour où l'Évangile dit clairement que nous devons sortir pour aller porter la Bonne Nouvelle à tous. Comme il est propice que ce grand commandement soit au centre de notre liturgie alors que nous clôturons cette rencontre. Ces jours nous ont mises au défi de mieux comprendre notre appel à discerner, à accompagner et à exercer l'autorité au service de la communion, et maintenant nous allons de l'avant pour mettre en pratique nos découvertes. Quelle assurance dans la promesse de notre Seigneur : « *Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* ».

Encouragées et enrichies par cette présence et enracinées en elle, nous prions pour que nous continuions à nous ouvrir à la culture de la rencontre et à refléter la joie de répondre au Christ en tant que servantes authentiques des pauvres. Oui, rencontre, mystique de la communion, joie et choix radical... Toutes ces expressions naissent d'un cœur reconnaissant et d'un intense désir de croissance qui nous poussent à avancer.



Clôture  
de la  
Rencontre





### Clôture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices

Dans mon intervention d'ouverture, j'ai parlé de la grâce de nous réunir pendant le temps pascal – une période caractérisée par la joie et l'Alléluia ainsi que par l'assurance de l'amour inconditionnel de Dieu pour nous. Nous avons évoqué les femmes déterminées et pleines d'espérance qui sont allées au tombeau pour embaumer le corps de Jésus, manifestant ainsi leur amour pour lui. Rappelez-vous : « Elles n'ont pas hésité... » Elles ont refusé de se détourner de leur désir de s'approcher de lui, ou de leur mission remplie de joie. Nous avons aussi réfléchi à la réponse de sainte Louise qui, de la même manière, s'est tournée vers le Seigneur, a fait confiance à son amour et, dans un moment d'obscurité et de trouble, a reçu une « lumière » qui l'a conduite en avant. Nous avons cherché à apprendre de ces saintes femmes pendant ces semaines ensemble à la Maison Mère. Maintenant, j'ose dire que l'esprit ici prouve que nous voulons suivre leurs exemples !

Nous avons toutes travaillé très dur, nous avons bien prié, nous avons discerné individuellement et en groupe, et je n'ai aucun doute que nous avons développé des relations entre nous. Les liens continueront de se renforcer dans les jours, mois et années à venir.

En réfléchissant sur notre expérience commune, je suis pleine de gratitude et d'admiration. Nos rencontres personnelles, marquées par notre désir de vivre pleinement l'audace de la charité pour un nouvel élan missionnaire, ont été une grâce. Nous avons également tiré profit de la sagesse du Cardinal Tagle, du Père Tomaž, du Père Henri Aubert, du Frère Jean Paul Marsaud, de Sœur Catherine Prendergast, de nos propres Sœurs missionnaires et de nos frères Prêtres de la Congrégation de la Mission qui nous ont offert un grand don au quotidien par la célébration de l'Eucharistie.

Les pauvres ont été respectueusement présents dans nos discussions. Grâce aux témoignages d'expériences de tous les continents sur lesquels nous servons, nous avons eu le privilège d'entrer plus profondément dans le monde de ceux qui vivent dans la pauvreté. Nous avons été touchées par un partage dans la simplicité. Nous avons entendu parler des esclavages modernes, de l'exclusion, de la violence, de l'insécurité, de ce que nous pouvons changer et de ce que nous sommes incapables de changer... On nous a rappelé combien les pauvres nous enseignent et nous appellent à être *davantage*. Nous avons eu la joie de voir des lueurs d'espérance, résultat direct de la présence de nos Sœurs dans la





vie des pauvres et des efforts de travail en réseau et de collaboration créatifs et bien organisés.

Mon cœur a été touché chaque jour par le témoignage de la manière audacieuse, dynamisante et très engagée dont chacune de vous (64 cœurs et âmes unis) est entrée dans cette expérience d'écoute attentive et de partage. Votre exemple m'encourage et m'édifie. Cette occasion spéciale pour créer des liens et vivre l'unité me donne beaucoup de raisons de louer le Seigneur et lui rendre grâce. Ce fut un temps sacré pour vivre concrètement l'esprit de communion.

C'est mon espoir et même mon attente que la prière, les dialogues et le travail en réseau dont nous avons parlé pendant notre temps ensemble continueront à nous mener à bien au cours des trois prochaines années et au-delà. Le Conseil général s'engage à vous soutenir, à vous accompagner dans votre service d'autorité et à discerner le thème et le processus de l'Assemblée qui donneront plus de vie à la Compagnie et à ceux que nous servons. Ce sont toutes les Sœurs qui nous aideront à mieux centrer notre vie sur le Christ, nous conduiront vers les périphéries et nous aideront à être évangélisées et formées par les pauvres.

Puissions-nous approfondir la nouveauté de l'Évangile, en ouvrant non seulement notre esprit mais aussi notre cœur aux paroles du Cardinal Tagle qui nous a encouragées à prendre au sérieux notre responsabilité de développer une culture de la rencontre, d'évoquer de nobles vérités, de jeter des ponts et de promouvoir le bien commun. Prions afin de faire tout cela avec charité. Je suis encouragée par notre choix de continuer à oser faire face aux questions importantes et à chercher à vivre simplement et radicalement dans le monde d'aujourd'hui. Il est apparu clairement que nous voulons accentuer l'internationalité, la vie communautaire, la formation, la culture de la vocation, et la vie missionnaire. Je suis convaincue que notre vie authentique en tant que servantes des pauvres ouvrira la voie à la nouveauté et à l'audace. Vivons pleinement la richesse de notre charisme, en voyant le Christ dans les pauvres et les pauvres dans le Christ (C. 10). Merci pour vos invitations profondes à être *davantage*. Puissions-nous avoir le courage d'y répondre.





## Clôture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices

Et maintenant, c'est avec une joie profonde que, en votre nom, je rends grâce au Seigneur pour les nombreuses personnes qui ont rendu cette rencontre si fructueuse et en ont fait une expérience mémorable pour nous.

Tout d'abord, bien qu'il ne soit pas ici présent en personne, je remercie le Père Tomaž d'avoir été avec nous le week-end dernier et pour son partage. Je suis consciente des nombreuses responsabilités qu'il assume en tant que responsable de la Famille vincentienne et de son emploi du temps au quotidien très chargé. Je suis personnellement reconnaissante qu'il prenne si sérieusement le désir de sainte Louise que les Prêtres de la Mission soient nos accompagnateurs spirituels et nos collaborateurs dans le domaine de la formation. Bien que son temps avec nous fût court, la qualité de sa présence en disait long. Son intérêt sincère pour nos besoins et pour une étroite collaboration avec nous est une évidence.

Je vous remercie sincèrement, Père Bernard, de nous avoir accompagnés spirituellement dans ce « pèlerinage ». C'est vous qui nous avez encouragés au commencement de notre voyage à travers vos conférences et vos homélies pendant la retraite. Nous sommes également très reconnaissantes pour votre présence tous les jours et votre disponibilité.

Je souhaite également remercier les Sœurs qui se sont dévouées afin que tout se déroule bien tout au long de notre rencontre, à savoir :

– Les Sœurs de la Maison-Mère qui ont facilité notre travail en étant à notre disposition et en répondant continuellement à tous nos besoins, de nos salles à manger aux salles de réunion, en passant par les chambres, enfin partout au 140 rue du Bac ;

– Les Sœurs du Secrétariat, qui sont allées vous chercher aux aéroports, ont préparé le matériel et bien plus encore ;

– Les Sœurs traductrices, qui ont en grande partie facilité notre communication ;

– L'équipe des Sœurs de la régie qui a préparé les « mises en route » et nous a aidés ici dans la salle de conférence ;

– Sœur Marie Odile Herbet, notre Secrétaire générale, et Sœur Teresa Sanno, notre Économe générale, dont la présence a été appréciée et dont le service discret nous permet d'aller de l'avant.







Je remercie également Sœur Hanna Cybula et Sœur Maria Teresa Mueda qui ont contribué sans relâche à assurer des temps de liturgie priants et bien préparés.

Les mots ne suffisent pas pour exprimer de manière adéquate notre remerciement aux membres de la Commission de préparation. Elles ont commencé leur tâche bien avant l'ouverture de cette rencontre et y ont travaillé de longues heures. Sœur Micheline Tremblay, Sœur Françoise Petit, Sœur Iliana Suarez, Sœur Mary Ann Evidente et Sœur Aleksandra Wydra. Nous avons été touchées par votre sagesse, votre disponibilité totale et votre souplesse, accomplissant tout avec compétence, le sourire et sérénité.

Mes Sœurs, je crois que vous avez constaté de vos yeux à quel point tous les membres du Conseil général ont été pleinement engagées. Pour moi, cela a été un énorme soutien, et je crois qu'elles ont été une présence positive pour vous pendant ces jours.

Je veux aussi vous remercier, mes Sœurs, les Visitatrices ici présentes. Ces trois dernières semaines n'auraient pas été aussi riches si vous ne vous étiez pas engagées pleinement lors des rencontres dans les groupes de travail, les forums et les séances plénières, ainsi que durant les moments de prière et de détente. Je remercie aussi tout particulièrement celles d'entre vous qui nous ont aidées en tant qu'animatrices et secrétaires dans les groupes de travail et les forums.

Grâce à votre partage et votre travail, nous pourrions mieux vous servir. Nous demandons votre prière et nous vous promettons notre dévouement et notre communication ouverte et continue. Nous ferons de notre mieux pour poursuivre le travail que vous nous avez confié en vue de la préparation des prochaines Assemblées.

Je voudrais conclure en invitant le Christ à demeurer toujours plus profondément dans nos cœurs, et en faisant appel à l'intercession de saint Vincent et de sainte Louise qui, je suis certaine, sourient à leurs filles en ce moment même. Que nos saints Fondateurs continuent d'encourager chacune de nous à se mettre à l'école de Marie et à l'imiter, elle qui a si bien accueilli notre Seigneur dans sa vie. En toute simplicité, je fais écho à l'acte de consécration que nous avons eu le privilège de faire à Chartres il y a une





### Clôture de la Rencontre Inter-Assemblées des Visitatrices

semaine. Je l'ai un peu adapté pour nous ce matin, je suis convaincue que c'est la meilleure façon pour nous de continuer notre pèlerinage vers les Assemblées.

Prions :

*O Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Église, à la suite de sainte Louise, nous vous supplions de considérer la petite Compagnie d'aujourd'hui, avec ses faiblesses et sa bonne volonté, comme totalement « vôtre ». Vous êtes « notre unique Mère ». Nous vous supplions de vous en souvenir toujours.*

*Assurés de votre amour et de votre miséricorde, nous avons confiance que vous nous obtiendrez la fidélité à l'Esprit et la grâce du discernement spirituel pour être aujourd'hui en vérité au service du Christ dans les Pauvres, la grâce de l'union entre nous pour être vraiment missionnaires.*

*Aidez-nous à entrer toutes résolument dans la voie d'une authentique conversion. Que l'absolu des conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance soit en vérité dans nos vies et soutienne notre volonté d'être toutes à Dieu pour Le servir corporellement et spirituellement en la personne des Pauvres. Gardez, Marie Immaculée, sous votre protection, la Compagnie entière, dans l'adhésion totale au plan de Dieu sur elle.*

*Nous vous recommandons les Provinces qui souffrent et en particulier celles qui vivent la guerre ou la violence. Que partout les Filles de la Charité soient les témoins de l'Évangile et de l'Amour de Jésus-Christ. Amen !*

Que chacune de nous parte maintenant pleine de gratitude pour tout ce qui a été vécu et puissions-nous vivre dans l'attente joyeuse de ce qui est à venir, avec la certitude que Dieu est avec nous toujours !

Sœur Kathleen APPLER,  
Fille de la Charité

